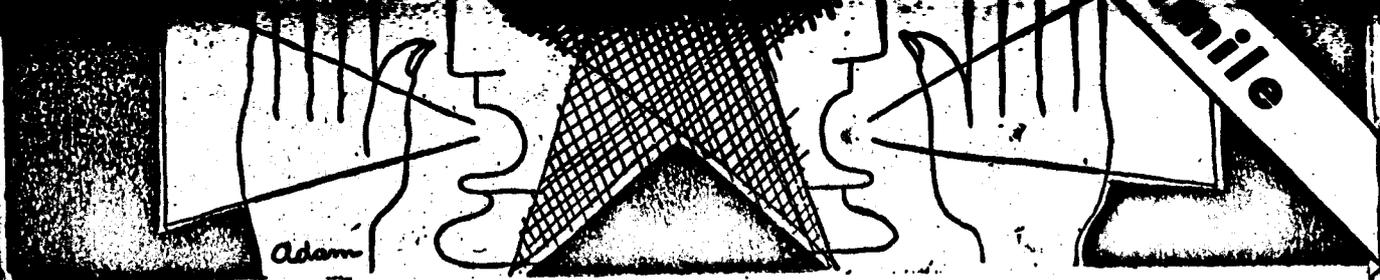


Document pour l'étude du mouvement ouvrier en Belgique



Correspondance internationale ouvrière

E N Q U Ê T E SUR LE MOUVEMENT SOCIAL EN BELGIQUE

- I. La vie politique, par P. Mahni, F. Godefroid, M. Zankin, Ruseart et Claudes.
II. La vie syndicale, par J. de Boe, A. Hennaut, J. Bodart, et le délégué belge au Congrès du N.A.S. — III. La vie ouvrière, par H. Spaak, N. Lazarevitch, T. Lippe, et les Groupes d'action syndicaliste.
IV. Perspectives, par Peyem.

Dessins de Masereel, Groz, Flouquet, Zadko,

ANNÉE II. — N° 8-9.

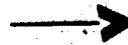
PREUX, en France : 1 fr. ; en Belgique : 1 fr. 50 (belges)

15 Mai 1933.

LIAISONS N°24 ° PERIODIQUE ° MENSUEL ° **MAI 74**
B.P. 208
4000 LIEGE 1

Ed. resp.: Ph. Doguet,
13, rue des Renards,
Bruxelles (Pas de
correspondance, s.v.p.)

Nous pensons que la reproduction de ce numéro spécial de Correspondance Internationale Ouvrière peut présenter un certain intérêt, non seulement pour les lumières qu'il jette sur une période importante et aujourd'hui trop peu connue du développement des luttes sociales en Belgique, mais aussi et surtout parce qu'il per-



AVERTISSEMENT

Ce numéro sur le mouvement social en Belgique pourrait s'intituler : « Les Belges par eux-mêmes ».

Sa composition a été confiée au *Secrétariat de documentation ouvrière (S. D. O.)* de Bruxelles.

Les représentants des diverses tendances du mouvement ouvrier belge, tant syndicales que politiques, ont été pressentis pour y collaborer. Cette offre a été déclinée par les représentants officiels du P. O. B. et du P. C. belge bien que la plus grande liberté d'expression ait été assurée à chaque auteur.

On trouvera dans les colonnes qui suivent des opinions qui se contredisent. Cet écueil était inévitable, du fait que nous visions à une documentation à la fois objective et vivante. Aussi bien, le but n'était pas de faire œuvre de doctrine, mais de réunir les pièces d'un procès, qui, s'il concerne un pays relativement peu étendu, intéresse aussi, et plus qu'on ne pourrait supposer, les militants des autres pays.

Le présent travail, étant un premier pas, a besoin d'être complété et critiqué ; c'est précisément ce que nous demandons ; qu'on nous soutienne et qu'on nous aide à mieux faire !

CE QUE SONT LES S. D. O.

L'une des nécessités les plus générales du mouvement ouvrier et révolutionnaire à l'heure actuelle c'est un élargissement de la documentation prolétarienne à la fois en extension et en profondeur. En extension, parce qu'il est de moins en moins possible de fonder l'interprétation des situations et des tâches sur la pratique ou la théorie d'une seule organisation dans un seul pays. En profondeur, parce que de plus en plus l'information réciproque des prolétaires par les prolétaires doit tendre à se rapprocher de ce qu'elle sera nécessairement dans les luttes révolutionnaires de demain : une fonction *active* des masses elles-mêmes.

Une première tentative vient d'être faite pour « démocratiser » la documentation en mettant à portée des militants sans distinction d'organisation un matériel puisé internationalement aux sources prolétariennes les plus diverses. Ce travail est entrepris par des représentants d'un certain nombre de groupements indépendants. Nous vous invitons à vous joindre à eux, de manière à étendre à votre organisation les avantages que peuvent lui procurer les *Secrétariats de documentation ouvrière*, et dont vous aurez une idée en examinant le plan de travail ci-après, mis sur pied par le S. D. O. de Paris.

PLAN DE TRAVAIL DU S. D. O. DE PARIS

1. Le secrétariat dressera et tiendra à jour un répertoire de tous les périodiques, services de presse, organisations de correspondance et d'édition, etc., intéressant le mouvement ouvrier et révolutionnaire international.

2. Il s'efforcera d'obtenir de chacun d'entre eux un service (multiple, autant que possible) des documents susceptibles d'intéresser les groupements prolétariens français.

3. En échange, il fera parvenir à chacun des correspondants étrangers, soit directement, soit indirectement, l'ensemble des publications remises à cette fin entre ses mains par les groupements ou rédactions françaises adhérentes au secrétariat, ou utilisant ses services.

4. Chaque semaine, le secrétariat expédiera aux groupes ou rédactions adhérentes un paquet de documentation internationale comprenant un exemplaire de chaque publication reçue, ou à défaut, des extraits, résumés, copies, traductions ou notices bibliographiques, rédigées par les soins du secrétariat.

5. Il encouragera les échanges d'adresses (listes d'abonnés, de lecteurs possibles, de correspondants actifs, etc.) entre rédactions et groupements adhérents. Ces échanges, mis déjà en pratique par les périodiques qui ont pris l'initiative de fonder le secrétariat, sont en effet un pas important vers la réalisation d'une véritable démocratie prolétarienne et d'une véritable opinion publique révolutionnaire ouverte et vivante, où chaque renouveau idéologique et pratique puisse faire son chemin.

6. Le secrétariat se tiendra en rapports fraternels avec les organismes de même nature existant à l'étranger, tels que le *Secrétariat de documentation ouvrière* déjà constitué en Belgique par un cartel de divers groupements ouvriers révolutionnaires, sur des bases identiques au nôtres.

7. Le secrétariat est placé sous le contrôle d'une commission nommée par les groupements qui le soutiennent moralement et financièrement.

Le présent numéro, tiré à cinq mille exemplaires, a été diffusé avec la collaboration des périodiques et des organismes suivants :

Le Semeur, Boîte Postale, Falaise (Calvados).

Masses, 23, rue Mouffetard, Paris (5^e).

Le Réveil Syndicaliste, 41, rue Charlemagne, Liège.

Préparation, 102, rue de la Victoire, Bruxelles.

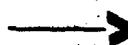
S. D. O. pour la France, J. Lefeuvre, 23, rue Mouffetard, Paris (5^e).

S. D. O. pour la Belgique, P. Mahni, 34 a, rue du Marais, Bruxelles.

met de mieux comprendre pas mal de choses dans la réalité quotidienne à laquelle la classe ouvrière s'affronte en 1974.

On notera en particulier la pratique des syndicats en 1931, durant la grève des typographes bruxellois, et, en 1932, au cours de la grève des mineurs. Comme on le verra, la grève "sauvage" n'est pas une invention de la dernière décennie, et on peut se demander comment, plus de 40 années après ces événements, il est encore des gens pour croire à la "réforme" ou à la "reconquête" des soi-disant "organisations ouvrières".

Pour le reste, nous n'avons pas voulu ajouter de commentaires, les textes parlant d'eux-mêmes, et ce bien que les conclusions tirées par plus d'un des colla-



lors des grèves de juillet 1932. Vous réclamiez des salaires équitables, vous vouliez sortir de la misère. Chômeurs, vous exigiez le maintien des allocations de chômage.

» Le gouvernement au lieu de vous donner du pain envoya dans les régions en grève d'importants contingents de gendarmerie. Il fit intervenir l'armée pour maintenir l'ordre bourgeois.

» Un jeune caserné à Malines, le brigadier Van den Eeden, ne voulut pas servir les intérêts du Capital. Il refusa de partir et brisa son fusil.

» Cet acte courageux lui valut trois mois de prison.

» Il appartient maintenant à vous, ouvriers, de prouver votre reconnaissance à celui qui se sentant en communion d'idées avec vous, a osé pareil acte.

» Jeunes Gardes, le moment est venu de dire : « Nous sommes prêts à suivre l'exemple du brigadier Van den Eeden, si un jour, alors que nous serions à la caserne, on nous opposait à nos frères de travail.

» Partecipons, etc... »

Aussitôt, le travail commence. Travail de prospection : nous possédons les adresses de centaines de membres J. G. S. qui sont dans les casernes.

Nous leur demandons de devenir nos correspondants, de nous documenter sur les abus qui se passent dans les casernes afin que les soldats se rendent compte que le mouvement J. G. S. se trouve continuellement à leurs côtés. *Le Peuple*, journal central du P. O. B., publie ainsi chaque semaine un tableau de la vie des casernes contenant les plaintes, les réclamations et les revendications des soldats. Nous martelons en même temps le mot d'ordre : « Les ouvriers en kaki ne doivent pas tirer sur des ouvriers en blouse ».

La bourgeoisie se sent touchée au point sensible. Elle réagit. Le 30 janvier, Monsieur Devèze de Tarascon, ministre de la Défense Nationale, met *Le Peuple* à l'index. Le 1^{er} février, les députés socialistes Piérard, Hubin et Vandemuelebroeck, interpellent le ministre. Celui-ci, pour se défendre, lit les circulaires envoyées aux soldats et obtenues on devine par quels moyens. Cela donne lieu à une séance tumultueuse. Le groupe socialiste unanime défend et applaudit les J. G. S., Jacquemotte, député communiste, déclare que dans la propagande des J. G. S. il y a des mots d'ordre qui traduisent exactement les intérêts des soldats.

Dès ce moment, tout le pays a les yeux tournés vers les J. G. S. qui font preuve d'un esprit combatif remarquable. Le mouvement a reçu un nouveau coup de fouet, les journaux bourgeois reproduisent nos appels, notre revue mensuelle donne à fond, et les dirigeants de la F. N. J. G. S. lancent une lettre ouverte à Devèze dans laquelle ils disent : « Ce n'est pas *Le Peuple* que vous devez boycotter, c'est nous que vous devez traduire en Cour d'Assises ». Autour des casernes, nos vaillants J. G. redoublent d'activité. Les gradés, les gendarmes les traquent. On les poursuit, on les menace. Qu'importe, il faut persévérer. La lutte actuelle des J. G. S. est l'une des pages les plus glorieuses du mouvement ouvrier.

Les soldats soupçonnés de professer des opinions socialistes sont systématiquement brimés. A Tournai, le

4 février, le caporal Druart, qui avait été surpris à distribuer des tracts, est solennellement dégradé.

On fouille les soldats pour découvrir... *Le Peuple*. Bref, une belle lutte est engagée. Depuis un mois nous avons répandu des dizaines de milliers d'exemplaires de tracts antimilitaristes.

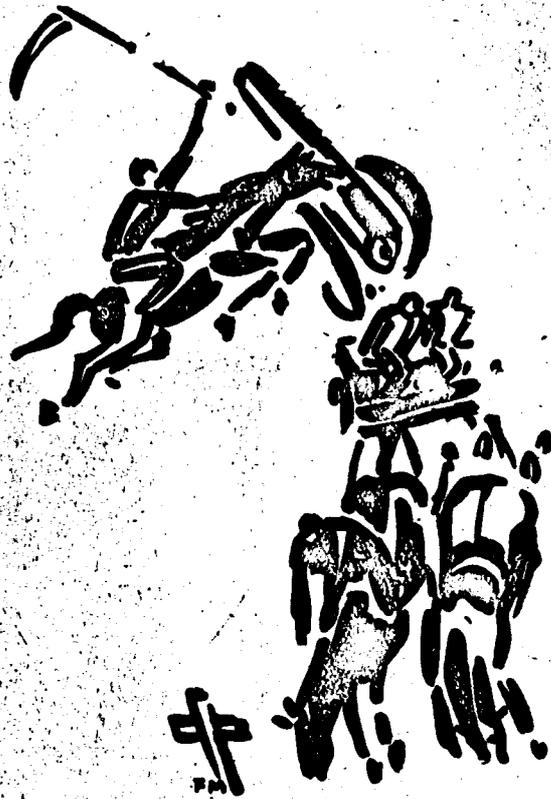
Aujourd'hui, la réaction annonce des mesures à notre égard, la répression de notre propagande et des outrages à la Patrie que ces messieurs dépouillent et trahissent tous les jours. Nous combattons ponce à ponce cette politique pré-fasciste.

La F. N. J. G. S. vient de dénoncer un document confidentiel, document de guerre civile envoyé aux officiers et leur disant que même devant les travailleurs désarmés il faut montrer ostensiblement la force armée.

Bloqué dans l'impasse de sa crise, le capitalisme n'hésitera pas à tuer pour se maintenir. En face de cette défense moderne de l'Ordre, le prolétariat doit lui aussi rectifier son tir et adapter ses armes aux circonstances.

S'il fait cela, si d'autre part il parvient à gagner la sympathie de l'Armée, il sera le Maître.

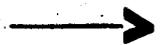
Le bon Maître qui répare, qui construit, et qui arrachera l'humanité des mains sanglantes des maquignons pour la rendre enfin à elle-même, libre, fière et conquérante.



(Dessins de FRANZ MASEREEL.)

nu une certaine notoriété dans les années 20 et 30. Le second appartient au mouvement Dada de Berlin, lequel se rangea aux côtés de Spartacus (sur son extrême-gauche) dans la lutte révolutionnaire.

Le Parti Communiste, pressenti à l'époque pour une éventuelle collaboration, répondit par une lettre violente où l'on pouvait trouver les échantillons typiques de la prose stalinienne : les camarades qui travaillaient à la revue étaient des "social-traîtres" et "objectivement contre-révolutionnaires". Le recul permet de juger de ces accusations, proférées par ceux qui, en France, allaient, peu après, saboter les luttes ouvrières de juin 36, et qui, comme en Belgique, allaient participer aux gouvernements de l'après-guerre en vue de procéder à la "reconstruction" sur le dos de la classe ouvrière.





LA LUTTE ANTIMILITARISTE DES J. G. S.

Par *Fernand Godefroid, Secrétaire national des J. G. S.*

L'armée rentre dans l'appareil de domination des bourgeoisies nationales. Elle est pour la bourgeoisie un instrument de « prestige » extérieur et aussi une force de domination à l'intérieur.

Nous ne relaterons pas les efforts des J. G. S. tendant à s'opposer à la guerre, à montrer crûment quelle opération dégoûtante elle constitue, quelles tractations abominables, quelles turpitudes infâmes, elle recouvre sous un masque patriotard et glorieux.

Nous nous occuperons plus spécialement de la propagande menée par les J. G. S. pour conquérir l'armée afin qu'en cas de conflit du travail celle-ci ne soit pas dressée contre le prolétariat en bataille.

Un immense effort a déjà été accompli pour montrer aux soldats que la cause ouvrière est la leur et qu'en aucun cas ils ne doivent trahir leur classe.

Les grèves héroïques de juillet 1932 ont indiqué la nécessité de renforcer notre propagande parmi les soldats. Le 8 juillet, la grève est générale. Le 10, la Fédération Nationale des Jeunes Gardes Socialistes édite à 8.000 exemplaires l'affiche suivante :

« Soldat, Frère !

« La bourgeoisie affolée se sert de l'armée pour mater une classe ouvrière mise à bout de patience à la suite d'une exploitation sans vergogne.

» Camarade, Frère !

» Du calme, pas de mouvement irréfléchi. Cependant n'oublie jamais de consulter avant tout ta conscience.

Les grévistes défendent le plus sacré des droits. Le droit à la vie.

» Camarade Soldat,

» Le sang des travailleurs, c'est ton sang. »

Au début du mois d'août nous apprenons que des soldats sont utilisés comme suppléants dans les usines du baron Coppée, le munitionnaire bien connu. Immédiatement nous lançons aux soldats un manifeste ferme et catégorique qui concluait : « On veut vous faire jouer le rôle de briseurs de grèves. Vous ne le ferez pas ».

La même propagande se poursuit dans le journal *Le Peuple*. Dans de nombreuses assemblées ouvrières et syndicales socialistes — car c'est là que se trouvent les travailleurs à convaincre de la justesse de nos points de vue révolutionnaires — nos thèses sont acclamées. Nous disons qu'ils doivent empêcher la bureaucratie de freiner continuellement les élans combattifs de la classe ouvrière, que le parlementarisme est une méthode de lutte, mais qu'il faut être d'une candeur incommensurable pour ne point s'apercevoir que le succès réside au cœur même de l'action ouvrière. La bourgeoisie ne cédera qu'à la force, camarades ouvriers, et le salut de votre classe, ne le cherchez pas dans des conversations, dans des combinaisons de tuteurs : le salut, il est en vous-mêmes !

En même temps, la propagande par le tract s'amplifie et porte. Dans les casernes, dans les trains, les soldats entonnent l'*Internationale*. A Ninove, un Jeune Garde brise le fusil d'un sergent devant les soldats qui ne bronchent pas. A Malines, le brigadier Van der Eeden brise trois fusils et refuse de partir pour le Borinage. Il est condamné à trois mois de prison. Le 26 février nous avons manifesté à la Louvière en l'honneur de Van der Eeden, pour la fraternisation des ouvriers et des soldats.

Ces questions de la propagande parmi les soldats et de la lutte pratique contre la guerre figurent à l'ordre du jour de notre Congrès national de Gand. 1.200 délégués votent une résolution dont nous extrayons ce passage :

« Le Congrès réclame :

1° La recherche de tous les moyens, notamment la grève générale, de faire échec au capitalisme en cas de guerre ou de menace fasciste.

2° L'organisation d'une force prolétarienne capable de porter, en vertu d'une technique préalablement déterminée, aux forces de la réaction le coup décisif et de dissocier la résistance de ses forces de répression.

3° Une propagande systématique au sein de l'armée par l'intermédiaire d'un organisme spécial créé dans le cadre du mouvement des Jeunesses Socialistes, de façon à en faire un moyen au service de la prise du pouvoir par le prolétariat ».

A Charleroi, le bourgmestre Tirou interdit les affiches annonçant la manifestation Van der Eeden. Nous reproduisons cette affiche ci-dessous :

« Classe contre classe !

» Ouvriers,

» Vous luttez pour des conditions de vie meilleures

russe dans la révolution et la post-révolution" (Cahiers Spartacus). Tous deux participaient aux activités d'un groupe anarchiste de Bruxelles qui réunissait un bon nombre de camarades de toutes origines (dont le plus connu était, sans conteste, Durutti).

Paul Ruscart était, croyons-nous, le pseudonyme de Van Itterbeek, militant fédéraliste flamand de tendance anarchiste, représentant les V.O.S. (Anciens Combattants Flamands) - il faut supposer qu'à l'époque, certaines contradictions n'étaient pas de nature à rebuter ceux qui furent à l'origine de ce numéro de C.I.O. sur la Belgique.

Parmi les dessinateurs, Masereel et, surtout, l'Allemand Georges Grosz, ont con-



réelle surprise. Bon gré, mal gré, le P. O. B. dut s'en accommoder.

Il le fit sans enthousiasme. Il est significatif que la manifestation organisée à la Louvière par les J. G. S. n'a été suivie par aucun représentant du P. O. B. Et il n'est pas moins significatif qu'en vue d'éviter que la propagande des J. G. S. n'influence les syndicats et ne les incite à l'imitation, la C. S. prend d'urgence des mesures pour affermir son autorité et renforcer la discipline au sens que le code militaire donne à ce mot.

Cependant, avec ou sans enthousiasme, le P. O. B. a donné — ne fût-ce que dans ses manifestations verbales — un coup de barre à gauche. La carence trop flagrante de la social-démocratie allemande y est sans doute pour quelque chose, et la besogne de réaction affichée à laquelle se livrent les socialistes espagnols. Le coup de barre va du cartel avec les organisations chrétiennes à l'offre de front unique aux organisations communistes. Cela paraît énorme, mais n'est guère que de la littérature. Car le P. O. B. a enfin trouvé une voie pratique dans laquelle il se cantonne : il accuse ceux qui entreprennent n'importe quelle action — aussi minime soit-elle — de n'avoir aucun mandat et d'être sans responsabilités ; et lui qui monopolise les mandats et les responsabilités en prend prétexte pour ne rien tenter. Je n'en veux pour preuve que la léthargie du Comité contre les mesures fiscales dont la création a été annoncée à grand fracas et qu'il faudra inscrire au registre de l'état-civil sous la rubrique : mort-nés. Non seulement le P. O. B. ne prend aucune initiative, mais il use de son influence pour qu'aucune action ne soit entreprise par quiconque. La presse des syndicats inféodée au parti a donné un sérieux coup de barre à droite et les exclusions s'opèrent à un rythme accéléré. D'une part on préconise le front unique avec les communistes et d'autre part on exclut systématiquement tous les révolutionnaires. « Que ta main gauche ignore ce que fait ta main droite ».

Cette double politique bénéficie aux organisations chrétiennes. L'avance des syndicats chrétiens, de la Jeunesse Ouvrière Catholique, numériquement parlant, est très importante. Cela tient à diverses causes dont les suivantes :

- 1) Sans trop de démagogie, les organisations chrétiennes présentent un programme au moins aussi radical que celui des organisations socialistes.
- 2) Leur respect de l'ordre leur vaut l'appui du patronat. Le port de l'insigne J. O. C. est une référence de bon serviteur.
- 3) Les ouvriers peuvent donc concilier par leur adhésion aux syndicats chrétiens leur désir de défense et la crainte de la répression.

Il va de soi qu'une telle position serait indéfendable, en période de crise, si les syndicats socialistes et le P. O. B. menaient une activité de classe nettement définie. Mais leur position est à ce point ambiguë que leur lutte contre les chrétiens tourne souvent à leur confusion. Ainsi, pendant la grève des mineurs, ils ont souscrit un cartel avec les syndicats chrétiens et combattu à leurs côtés les masses révolutionnaires qu'ils qualifiaient d'essouffés. Ils ont voté ensemble un ordre

du jour parlementaire vague à souhait ; ensemble ils ont déclaré la grève terminée et ensemble ils ont chanté victoire. Que doivent en penser les grévistes qui n'ont rien obtenu, sinon des mois de prison ? Et que doivent penser les ouvriers qui, à quelques semaines de distance, entendent d'abord les leaders socialistes en complet accord avec les chrétiens accuser les communistes de haute trahison, de provocation et de crimes de droit commun, et ensuite les mêmes leaders socialistes se séparant de leurs alliés chrétiens les accuser de trahison et offrir leur collaboration aux communistes ?

On pourrait croire que cette incertitude dans l'action, jointe au malaise consécutif à la crise économique, renforce le Parti Communiste. Ses résultats électoraux ont progressé, surtout dans les régions que la grève des mineurs a touchées. Mais sa force réelle, sa composition, son influence parmi les ouvriers organisés, vont en décroissant. Si le P. O. B. a fait une large place aux ressortissants de la bourgeoisie, que dire du P. C. où l'on rencontre — les bureaucrates exceptés — des ingénieurs, des chimistes, des avocats, des artistes, des snobs, mais fort peu d'ouvriers. L'isolement du P. C. belge ressortit évidemment des causes générales qui ont fait regresser la troisième Internationale dans la grande majorité des pays. Mais l'incapacité politique des dirigeants communistes belges y aura contribué. L'insulte la plus gratuite, partout et envers tous, leur tient lieu d'argument. Il n'est pas de militant en Belgique qui n'ait par eux été traité de flic ou de vendu à la bourgeoisie. Et la preuve — toujours la même — est aisée. Un tel ou un tel, disent-ils, n'a pas été en prison ou n'y est pas resté longtemps. Donc il est de la police. Avec de pareilles mœurs on comprend ce député au Reichstag qui s'est constitué prisonnier après l'incendie du parlement, et le souci vraiment remarquable qu'ont les P. C. de partout de fournir à la préfecture la liste de leurs adhérents. Cela permet les arrestations massives en un minimum de temps et évite l'inculpation de traitres aux heures arrêtées. Et ce sont ceux-là qui parlent de travail illégal...

Restent les oppositions et les oppositions aux oppositions. Elles foisonnent. Elles souffrent toutes d'une même plaie : les grands hommes. Autant de militants un rien aptes aux discours, autant de groupes. En attendant de jouer leur petit Lénine ou leur petit Trotsky (question de tendance) ils essayent, en moins grand l'apprentissage individuel du pouvoir. Par moments, c'est assez ridicule et l'on rit volontiers, n'était la somme de dévouements obscurs qui se dépense autour de ces médiocres célébrités.

Tout cela n'est pas encourageant. Ballottés de Charibde en Scylla, les ouvriers se résignent à ne rien comprendre.

A sayoir si, fatigués de bergers et de houlettes, ils ne se décideront pas à se passer des donneurs de conseils. Si les grèves de juillet, toutes de spontanéité, ne sont pas un premier essai vers des formes de lutte nouvelles. Et si le courant de redressement syndical qui se dessine arrivera en temps utile aux résultats qu'il escompte.

belge était Théo Lippe, militant syndicaliste-révolutionnaire (c'est-à-dire se rattachant au courant "politique" issu de la Charte d'Amiens) très actif aujourd'hui encore.

P. H. Spaak était... Paul-Henri Spaak de sinistre mémoire, jouant alors au "gauchiste" (voir l'article de P. Mahni) avec sa revue "Action Socialiste". A l'époque, il fréquentait en secret (à sa demande) le groupe Syndicaliste-Révolutionnaire. En 1935, il s'empressait de participer au gouvernement d'union nationale dirigé par Van Zeeland. On connaît la suite.

Nicolas Lazarévitch est un syndicaliste-révolutionnaire russe, dont la compagne, Ida Mett, est connue pour ses ouvrages, "La Commune de Cronstadt" et "Le Paysan

tendent pratiquer à leurs frais la collaboration de classes ? Il s'agit bien plutôt d'une lassitude, d'un découragement. Lassitude et découragement dont il faut chercher les causes dans l'histoire même du mouvement social.

Pendant plus d'un demi-siècle toute l'action ouvrière en Belgique fut le monopole du P. O. B. Ce parti, d'origines modestes et spécifiquement prolétariennes, sut non seulement rallier dès le début un certain nombre d'intellectuels et de bourgeois socialisants, entraîner rapidement de larges masses électorales, mais encore s'assurer le contrôle d'organisations commerciales puissantes et la main-mise sur la plupart des organisations syndicales. Si en 1884, au café du Cygne, Grand-Place à Bruxelles, le journal *Le Peuple*, organe central du parti, vit le jour grâce aux sacrifices personnels de cinq typographes, aujourd'hui il occupe les plus luxueux locaux de la capitale et appointe une équipe nombreuse de journalistes. Si en 1881, la coopérative « Vooruit » (En avant) possédait une encaisse de 67 f. 50, elle publie aujourd'hui des bilans où les millions se chevauchent. Cette évolution financière n'est pas un mince sujet d'orgueil pour ceux qui y ont contribué. Mais elle n'a pas été sans provoquer une autre évolution qu'ils reconnaissent moins aisément. S'il est vrai qu'à ceux qui l'étiquettent « parti bourgeois », le P. O. B. peut opposer plus d'un leader incontestablement issu du prolétariat, il est aussi vrai qu'ils sont moins des militants que des administrateurs. Ils ont des responsabilités comptables, ils se doivent à la réalisation de bénéfices commerciaux, ils ont prêté, emprunté, gagé, troqué, et le calcul de l'intérêt est le principal de leurs soucis. Soumis aux lois du négoce, leurs rapports avec leurs propres préposés se modifient. Et leur action tout entière s'en ressent. Poussés par les nécessités de la concurrence ils sont entrés plus d'une fois en conflit avec leurs salariés et ont plus d'une fois brisé une grève dans leur propre maison. Les rapports entre les coopératives et les syndicats ne s'en sont pas ternis. Seulement les syndicats — dans toute leur action — s'en sont trouvés affectés.

Au vrai, tout n'a pas été perdu. Du moins pas pour tous. D'abord les fonds syndicaux ont trouvé une excellente destination dans les coopératives. Rares sont ceux parmi les groupements ouvriers qui n'ont pas placé le plus clair de leur actif en hypothèques plus ou moins rémunératrices. Les comptes d'exercices se soldent encore par d'impressionnants bonis, mais le disponible est réduit et l'on comprend mieux l'opposition des dirigeants à toute idée de grève qui risquerait d'exiger des fonds immédiats. Ensuite les secrétaires syndicaux ont touché leurs courtages. On leur a réservé des places. L'un est député, l'autre administrateur dans telle coopérative. Le cumul est une règle qui souffre peu d'exceptions. Nous pourrions ici citer des noms, citer des chiffres. Beaucoup de noms et beaucoup de chiffres.

Bien sûr, tout le problème n'est pas là. Pour rendre compte de l'activité passée et de l'attitude actuelle du P. O. B., il faudrait rechercher dans quelle mesure il subit l'influence du libéralisme avancé ; et dans quelle mesure le souci électoral, la crainte d'indisposer les masses dispersées de votants, le souci d'adapter son programme aux exigences momentanées du plus grand

nombre, ont entravé son action. On expliquerait ainsi la politique coloniale du P. O. B., l'union sacrée et le sauvetage du franc. On expliquerait l'attachement du P. O. B. à la Constitution belge, son souci des formes juridiques, son respect de la légalité. On expliquerait son programme minimaliste, sa coutume de ménager la chèvre et le chou, de demander telle ou telle réforme « puisque la bourgeoisie peut l'accorder ».

Tout cela expliqué, il restera néanmoins que ceux qui — dans le domaine politique et sur le plan syndical — combattent cette politique, devront tenir compte plus qu'on ne croit d'intérêts personnels, de positions acquises.

En attendant, le P. O. B. maintient son crédit électoral et ses effectifs, voire même les renforce. Au prix de reniements continuels. Par exemple en combattant avec violence la récente grève des mineurs à ses débuts pour s'y rallier ensuite presque sans réserves. Par exemple en reconnaissant le principe de la défense nationale et de l'intégrité du territoire et en ouvrant les colonnes de sa presse à l'activité antimilitariste des « Jeunes Gardes ». Encore en présentant un « Plan de Salut Public » tout en déclarant que le réformisme a fait faillite.

Depuis quelques mois, une opposition se dessine, se cristallise. Ou mieux, deux oppositions. Celle de la gauche parlementaire que dirige, non sans aigreur, le citoyen Spaak, et celle des Jeunes Gardes Socialistes. Elles sont assez différentes.

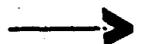
La première se caractérise par le radicalisme du ton en période de calme relatif et sa faculté de disparaître dès que les circonstances exigeraient son intervention. On l'a beaucoup entendue, rencontrée un peu partout, sauf pendant la grève des typos et celle des mineurs. Elle vient de lancer un hebdomadaire, dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'il n'apporte aucune solution pratique dans aucune question. A son aise parmi les idées, il ignore tout de l'action, de l'organisation. Les syndicats pour lui n'existent que par ouï-dire, et le parti qu'en fonction d'un programme. A telle enseigne que les dirigeants officiels s'en servent très bien, et en usent même comme d'un appât pour les couches plus radicalisées de la population. Dans la pratique rien n'est ni ne sera changé, et — sous cette réserve — un langage virulent n'est pas pour les émouvoir. Au contraire.

Les Jeunes Gardes, à vrai dire, ne constituent pas une opposition, mais plutôt une organisation à part. S'ils usent des locaux du P. O. B. et parfois de sa presse, ils évoluent cependant en marge de lui. Longtemps ignorés, ils se sont soudain imposés à l'attention générale au plus dur des grèves de juillet 32. L'émeute grondait au pays noir. Les gendarmes n'avaient pas été les plus forts. Le gouvernement mobilisait ses troupes. Le P. O. B. ergotait sur l'envoi de soldats flamands en pays wallons. Les Jeunes Gardes sans en référer à d'autres et sans crier gare, sortirent un papillon : « Soldat, ne tire pas sur tes frères ! ». Un des leurs, caserné à Malines, brisa son fusil. L'incident fit quelque bruit. En d'autres pays il peut encore sembler naturel qu'une organisation socialiste convie l'armée à désobéir. En Belgique nous étions tellement déshabitués à pareil fait que cette attitude causa une

gne de Cayenne. Avec P. Mahni, il était alors la figure dominante du groupe "Réveil Syndicaliste" et de sa revue, basée à Liège. Tous deux furent les têtes pensantes de ce numéro spécial de C.I.O.

A. Hennaut, après son exclusion du Parti Communiste avec le reste de la très importante Opposition de Gauche, fut la figure la plus marquante de la Ligue des Communistes Internationalistes, groupe qui évolua du léninisme au communisme de conseils, et dont le bulletin mensuel parut de 1931 à 1934.

Le N.A.S. (Secrétariat National des Travailleurs) était, en Hollande, l'organisation syndicale d'extrême-gauche dont le leader était, avec Menist et Gouloze, le trotskyste dissident Sneevliet, qui fut assassiné par la Gestapo. Le délégué





I. LA VIE POLITIQUE

PANORAMA

Par P. Mahni (Groupe Socialiste Libertaire).

D'avoir été tardivement atteint par le désarroi économique mondial, l'industrie belge n'a été que plus rapidement paralysée. L'Angleterre fermée à l'importation, la France contrôlant étroitement son commerce extérieur, l'Allemagne aux prises avec des difficultés de tout ordre, tous les ports du monde sous scellés, la Belgique étouffée entre ses frontières. Pays de bas salaires, le marché intérieur ne saurait offrir de compensation. L'accroissement du chômage jour après jour y apporte quelque aggravation. Où qu'il se tourne le capitalisme heurte une barrière.

Si cependant c'est là son destin et s'il n'y peut échapper, il s'entend encore admirablement à défendre

ses privilèges, à maintenir son pouvoir, à sauvegarder ses intérêts. Puisqu'il faut payer et que la note est lourde, que les autres payent. Réduction du personnel, réduction des salaires. Réduction générale, sauf des heures de travail et du budget de la gendarmerie.

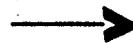
A cette action systématique, la classe ouvrière n'oppose que peu de résistance. Si elle sut faire preuve d'une combattivité remarquable aux temps héroïques de la deuxième Internationale, si elle sut conquérir ce suffrage universel dont elle attendait des miracles, si elle sut payer de son sang l'ascension de quelques politiciens, elle reste maintenant désarmée alors que son existence, que son plus élémentaire droit de vivre est mis en question. Sa lutte est sporadique, désordonnée, confuse. Elle ressemble plus à une déroute héroïque qu'à une prise de contact.

Est-ce à dire que, consciemment, les ouvriers pré-

borateurs de la revue soient aux antipodes de nos propres conceptions (surtout sur la question syndicale eu sur celle de l'avant-garde). Dans le même esprit, malgré l'intérêt inégal présenté par chacun de ces articles, nous avons tenu à reproduire la revue dans son entier, dans la mesure où elle se voulait un tout présentant à ses lecteurs la Belgique de 1933.

Quelques mots de présentation, en fonction des informations que nous sommes parvenus à recueillir, s'avèrent cependant nécessaires :

Jean De Boë, décédé au début de cette année, fut un anarcho-syndicaliste qui se signala par son activité dans les syndicats d'imprimeurs dès avant la première guerre mondiale. Impliqué à tort dans l'affaire Bonnot, il passa dix ans au ba-





L'OBJECTION DE CONSCIENCE EN BELGIQUE

Par M. Zankin (Secrétaire de la Section Belge de l'Internationale des Résistants à la guerre).

Les nombreux cas de refus du service militaire qui se sont produits en Belgique, ces dernières années, ont trouvé leurs répercussions dans la presse mondiale qui n'a pu négliger un phénomène social d'une telle importance.

On a voulu minimiser, évidemment, l'ampleur de ce mouvement en cherchant ses origines, soit dans un sentiment nationaliste étroit et tendant uniquement à nuire à l'unité belge, soit dans une sorte de fanatisme religieux inspiré par les préceptes ghandistes ou tolstoiens. Ce sont là les interprétations données généralement par la presse officielle dont l'indépendance est trop relative pour que ses affirmations ne soient sujettes à caution.

Effectivement, les raisons de ces refus qui se renou-

vellent de plus en plus souvent sont d'ordre plus complexe et plus profond. En vérité, c'est à une véritable crise de confiance que nous assistons actuellement en ce pays.

Que ces objecteurs soient, wallon et protestant comme Lejeune qui vient d'être réformé après trois condamnations successives et 19 mois d'emprisonnement, nationaliste flamand et catholique comme Thielemans et tant d'autres, socialiste comme Herman Van Volsem, — il est remarquable que tous enfreignent la discipline que leur dictent les chefs politiques ou spirituels. Lejeune ne tient aucun compte des exhortations des pasteurs venant témoigner au Conseil de guerre et profitant de l'occasion pour signaler que l'Eglise Réformée n'est pas adversaire du service militaire; Bertien Fermont quoique catholique refuse l'accès de sa cellule à l'aumônier qui vient le patrociner, assez maladroitement d'ailleurs; Van Volsem désobéit au mot d'ordre du Parti Socialiste belge qui jusqu'à présent s'est toujours prononcé en faveur de la défense nationale même en régime capitaliste.

C'est cette rupture avec les chefs, cette prétention de ne s'en référer qu'à leur propre conscience, qui se retrouvent en commun chez ces jeunes gens. Il n'est que de voir dans quelle situation catastrophique on a mené le monde pour s'expliquer une méfiance que toute la nouvelle génération observe envers ses aînés.

Si les refus ne sont pas beaucoup plus massifs encore, ce n'est certainement pas dû au respect ni à l'amour que marquent les jeunes envers le pays et ceux qui le gouvernent, mais au fait, qu'outre l'énorme courage nécessaire pour oser l'acte du réfractaire, nombreux sont ceux qui ne consentent à l'apprentissage des armes que dans l'espoir de pouvoir s'en servir un jour contre le régime même. Il n'est que de lire les revues d'avant-garde de la jeunesse intellectuelle aussi bien flamande que wallonne pour vérifier cet état d'esprit.

Chez tous ces jeunes, vous retrouverez, à côté d'une horreur marquée pour la guerre, un mépris non dissimulé pour les hommes d'Etat qui ont accumulé et accumulent les erreurs, un refus de crédit total envers ceux qui persévèrent dans une politique qui a mis le peuple belge au service de l'Etat-Major français. C'est là, me semble-t-il, un élément essentiel qui n'a pas été suffisamment mis en lumière jusqu'à présent.

Dès lors, ayant perdu toute confiance en ceux qui devraient être les bergers vigilants de la nation et n'en sont plus que les usuriers, écourés par un système social et politique qui chaque jour démontre sa monstrueuse insuffisance, ces jeunes hommes, lorsque se présente à eux quelque idée généreuse et grande, quelque idéal large et humain, les servent de toute leur âme révoltée, ne mesurant plus l'importance du sacrifice.

Qu'ils s'appliquent à suivre les enseignements du Christ, qu'ils aspirent à une Flandre libre et régénérée ou qu'ils rêvent d'un monde délivré de frontières et régi par un sentiment de solidarité, ces « nouveaux hommes » ont de semblable leur dégoût pour un régime vivant de meurtres et de pillages, leur aspiration vers plus de grandeur et leur capacité de souffrir pour la cause qu'ils ont embrassée.

Dès lors, il ne convient plus de faire de distinctions plus ou moins subtiles entre les objecteurs purs et impurs, les objecteurs de principe et les objecteurs par opportunisme nationaliste ou révolutionnaire; de ce niveau nous ne voyons plus qu'une génération qui de toute façon se sait sacrifiée et qui lutte douloureusement afin que son sacrifice serve cette fois l'amour le plus largement humain et non plus la haine stupide et meurtrière qu'ont servie les aînés.

Enfin, la C.S. (Commission Syndicale) était l'ancêtre en droite ligne de la F.G.T.B., constituée en 1945. Le chaînon intermédiaire fut la C.G.T.B., fondée en 1937 (voir, pour l'histoire des organisations à cette époque, B.S. Chlepner, "Cent ans d'histoire sociale en Belgique", Editions de l'Université de Bruxelles, 1956 -- 4ème éd., 1972).

LE PROBLEME DES NATIONALITES EN BELGIQUE

Par Paul Ruscart.

Pour comprendre la question, il suffit de s'imaginer un instant Paris occupé à demeure par... disons les Anglais. Toutes les administrations sont anglaises et ne parlent que l'anglais : à l'Hôtel-de-Ville, aux bureaux de postes, aux bureaux des contributions, partout le français a été systématiquement écarté comme langue véhiculaire. Dans les Universités, dans les lycées, dans les écoles primaires, l'enseignement se donne en anglais. La justice se rend en anglais, on plaide en anglais, on requiert en anglais, on condamne en anglais. Situation paradoxale, inconcevable ? Assurément.

Telle est pourtant la situation qui s'était établie en Flandre, peu après 1830, et qui subsista jusqu'au début de la guerre. En Flandre, pays flamand, les fonctionnaires ne parlaient que le français. Ainsi l'avait voulu Rogiers, le fondateur du royaume indépendant. L'unité du pays n'était possible, disait-il, qu'à condition que la langue flamande disparût.

Passé encore pour les intellectuels. La « tête » de Paris apprendrait vite l'anglais et trahirait sa race. Mais le peuple, mais l'enfant de l'ouvrier, du petit bourgeois, de l'humble commerçant ? La langue, préjugé des nationalistes ? Je voudrais vous y voir, esprits forts ! La langue, c'est le peuple, c'est la race.

En Flandre, la bourgeoisie flamande se mit à parler français ; le peuple, lui, tenait à sa langue, et n'avait point, du reste, le temps d'en apprendre une autre. Il travaillait à cette époque douze ou quatorze heures par jour, et le soir, se couchait harassé ! Au diable, la langue étrangère, la langue des bourgeois, la langue du directeur d'usine, de l'ingénieur, du banquier, des fils-à-papa, de ces demoiselles des pensionnats ! Ceux-ci, de leur côté, méprisaient le langage populaire. On ne l'employait qu'avec la servante, le domestique, le gagnepetit, l'épicière, le serrurier. Entre soi, entre gens du monde, le français seul était digne d'être parlé. Marque de supériorité, d'intellectualité, de haut degré de civilisation, marque de bonne éducation...

Bref, la langue française en Flandre devint arrogante et, partant, se fit haïr.

A partir de ce moment, comprenez qu'il ne s'agit plus seulement d'une question linguistique, mais d'une question sociale.

Question sociale ? Parbleu ! Non seulement, on n'enseignera jamais rien dans les écoles primaires dans une langue étrangère ; non seulement, le simple travailleur ne fera jamais que baragouiner cette langue qui n'est point la langue de sa mère, ni celle de ses camarades, ni celle de ses enfants, mais, « élevé à la dignité d'électeur », il n'entendra point les orateurs s'ils ne s'adressent à lui dans son langage familier. Et ceux-ci le savent bien. Dès que le Flamand vote, l'abîme entre les deux langues se creuse davantage. Dans les meetings des partis bourgeois, plus ce parti est réactionnaire, plus le français y résonne ; dans les meetings socialistes, on parle en flamand au peuple.

Et voici que se produit un autre phénomène : désormais, l'intellectuel démocrate, quoique connaissant le français, sera le premier à aimer et à défendre la

langue du peuple. Il lui trouvera une saveur, des sons vrais, une vie intense, une intense beauté ; il voudra lui donner des droits. Il dira au gouvernement, aux fonctionnaires, aux instituteurs, aux maires :

— Parlez au peuple la langue du peuple.

Et, sans méconnaître le moins du monde les qualités éminentes du français de M. René Bazin, il se gaussera de cette bourgeoisie qui n'ose plus dire « Ja », parce que « Ja » sent son populaire, alors que « oui », c'est la langue, — ah ! ma chère ! — de M. Bourget, de M. Henry Bordeaux, de l'Académie française ! Les « fransquillons » n'ont pas moins mérité le quolibet que les « Précieuses ridicules » de l'Hôtel de Rambouillet et des salons de province, au XVII^{me} siècle.

Mais les « fransquillons » et le gouvernement s'obstinent.

Par orgueil de caste et par orgueil tout court.

Aussi bien, désormais, est-ce la bataille, la lutte sans merci ! Plus on oppose de résistance à ses justes revendications, si simples, si naturelles, plus le Flamand s'acharne. Il se souvient de ses communiars, rudes gars. Il commence vraiment à haïr le « fransquillon », le bourgeois.

Quant à l'intellectuel, dorénavant, son parti est pris. On méprise la langue du peuple ? Eh ! bien, lui qui pourtant aime le français, il ne parlera plus que le flamand, tant que le français restera en Flandre un instrument d'oppression.

Quand il rencontrera un fonctionnaire qui s'adresse au public en français, il lui dira avec colère : « En vlaanderen, vlaansch ! » « En Flandre, le flamand ! »

Mais cela fait d'autant moins l'affaire de la bourgeoisie au pouvoir qu'il y a en Flandre d'innombrables fonctionnaires supérieurs wallons, choisis précisément par le pouvoir parce qu'ils connaissent le français.

Ceux-ci jettent feu et flamme, se tournent du côté de la Wallonie : « On veut arracher en Flandre votre langue. Protestez ! » Des wallons bondissent sous l'outrage qui leur est fait là-bas. Ils entrent dans la lice. La bataille s'étend. Même en Wallonie, des camps se forment : certains wallonisants volent au secours des « fransquillons » de Flandre ; d'autres, plus modérés, trouvent une solution apparente : « Liberté des langues, bilinguisme », d'autres enfin hochent la tête, se disent : « Imposer le français aux Flamands est injuste et anti-démocratique ; permettre le bilinguisme c'est perpétuer les abus et l'arbitraire en Flandre, les introduire en Wallonie. Va-t-on nous obliger, nous, à apprendre le flamand ? »

L'activisme wallon est né. Il vient à la rescousse des activistes flamands. L'accord est conclu : « Chacun chez soi, à chacun sa langue, à chacun la gestion de ses affaires. Liberté des races ». Le pacte s'établit en faveur des deux peuples, en faveur de leur autonomie respective. Contre qui ? Contre l'ennemi commun, contre le pouvoir centralisateur, que défendent, bien entendu, les bourgeois, des deux côtés de la frontière linguistique.

Vient la guerre.

Quel est l'ennemi ? L'Allemand ? L'ennemi provisoire, tout au plus.

Mais l'ennemi de toujours ? Celui qui restera, quelle

que soit la fortune des armes. La bourgeoisie allemande, le militarisme allemand ? Dans une certaine mesure, oui, certes.

Mais l'ennemi principal reste toujours le même : c'est le pouvoir centralisateur belge, la bourgeoisie belge. Malgré la guerre, on recommencera à la combattre.

Sur ces entrefaites, aux activistes flamands, le « frère de race » allemand tend une main intéressée. « Vos revendications sont justes, dit-il. En tant que pouvoir occupant, nous les réaliserons. A son retour — s'il revient — le gouvernement belge se trouvera devant un fait accompli ».

L'offre est alléchante... et dangereuse.

N'importe ! On l'accepte.

On devient révolutionnaire. Du reste, de toutes parts, s'élève le cri des nationalités opprimées : en Irlande, en Pologne, en Tchéco-Slovaquie, etc. Wilson fait de la liberté des nationalités un de ses quatorze articles.

Les activistes flamands obtiennent la séparation. Les wallons activistes la voulaient aussi, mais, instinctivement, ils éprouvent plus que les flamands de l'antipathie pour l'envahisseur. « Ah ! et puis, l'idée avant tout ! » Là-bas, au Havre, le gouvernement belge fulmine : « La peine de mort, à notre retour, les travaux forcés !... » Cette fois, en Wallonie, ceux qui ont du cran marchent à fond. « Tu menaces, bourgeoisie belge. Eh ! bien, crève ! Vive la séparation, maintenant comme toujours !... »

La paix... Le retour du gouvernement du Havre... Conseils de guerre, Cour d'Assises... Le bourgeois, le patriotard s'en donnent à cœur joie... Exil... Prisons... La répression est sauvage. On frappe impitoyablement. Les juges ont cessé de rendre des arrêts, ils ne rendent plus que des services.

L'activisme serre les poings, lance l'appel au peuple. Sous la botte du gendarme l'idée s'enfoncé plus profondément dans l'âme populaire. Et les moissons mûrissent. La révolte gronde. A Anvers, le chef de l'activisme flamand, le Dr Borms, obtient aux élections 83.000 voix. Sous la peur, le gouvernement lâche mille concessions, reconstitue en hâte l'Université flamande de Gand créée pendant la guerre, laisse rentrer les exilés flamands et wallons, libère les prisonniers, mais, par contre, défend toujours la centralisation, la Belgique, sa maison, notre baraque. Nous, nous en voulons la fin — révolutionnaire.

Pourquoi ? Voici :

Fin du monstrueux traité de Versailles...

Rupture des frontières actuelles, presque toutes artificielles, et qui ne respectent ni les frontières naturelles, ni les frontières raciques, ni les frontières économiques.

Liberté des peuples contre les nations.

Désagrégation de l'Europe bourgeoise.

Liquidation révolutionnaire des constructions politiques d'après-guerre...

Extension des pouvoirs régionaux.

Libre fédération des peuples, au préalable libérés.

Régionalisme fédéraliste.

Vers la révolution en Asie, en Afrique, en Europe, vers la révolution mondiale, avec l'aide de toutes les races et de tous les individus opprimés !

Voilà notre programme. Mais nous commençons par le réaliser chez nous.



(FRANZ MASEREEL).

POUR L'UNITE

Par Claudus.

Autant le développement de la crise du capitalisme a unifié, dans tous les pays du monde la situation des prolétaires, autant il a mis l'accent sur la situation de chaque prolétariat au-dedans de chaque frontière nationale.

Si la solution définitive doit être internationale, il n'en est pas moins vrai que le problème allemand est allemand, comme le problème anglais est anglais et comme, pour voir plus loin, le problème russe est russe.

La Belgique ne fait pas exception. Economiquement, elle est un prototype de l'Etat capitaliste : fondamentalement industriel, elle est tributaire étroite du marché mondial, à la fois pour la vente de ses produits usinés et pour l'achat de ses matières premières. Métropole d'une colonie importante, ayant poussé la concentration financière à un degré intense, le pays a d'autant plus cette caractéristique capitaliste, qu'il possède encore un gouvernement qui représente le mieux la phase ascendante du régime : un gouvernement démocratique.

Comme corollaire à cette situation, on relève une population ouvrière extrêmement dense, une couche paysanne en régression, mais dont le rôle est pourtant loin de paraître effacé, et même, par surcroît, un mouvement d'autonomie nationaliste : le mouvement flamand.

Examiner un tout aussi complexe dans le cadre restreint d'un article nous a paru impossible. C'est pourquoi nous avons borné notre examen aux antennes sensibles de la situation : le problème politique.

Deux partis ont développé dans la classe ouvrière des racines profondes, le P. O. B. et le parti chrétien. L'un et l'autre ont assis leur influence sur le fondement de l'organisation ouvrière : le syndicat.

De cette fusion des organisations syndicales et politiques, auxquelles il faut ajouter les organismes coopératifs, mutuelles, etc., il est résulté que la conduite des deux partis a été constamment et puissamment influencée par ce qui était à leur base ; que leur orientation n'a très souvent été qu'une concrétisation des aspirations de leur organisation fondamentale.

Croire que ces partis ont profité de leur situation vis-à-vis des organisations corporatives pour entraîner celles-ci dans une voie politique, serait, sans conteste, une erreur.

Pour ce qui concerne le P. O. B., il est à remarquer que chaque grand mouvement ouvrier, comme par exemple les trois grèves générales de 1893, 1902 et 1913, ont eu un aspect nettement politique et gravitaient spécialement autour de la conquête du suffrage universel. D'une manière générale, jamais jusqu'ici le prolétariat belge n'a voulu considérer la lutte revendicatrice, d'une part, et son extériorisation politique, d'autre part, comme des aspects séparés d'une question. Au contraire, comme ayant toujours par la volonté même des syndiqués voulu revêtir un aspect politique, le mouvement syndical a fortement teinté l'orientation des partis dont il se réclamait.

Si l'on examine la composition et l'évolution des deux grands partis, leur aboutissement actuel et ses perspectives deviennent limpides. Le mouvement catholique, agglomérat hétéroclite, sauf son caractère religieux, se composait d'hommes de l'ancien régime, de propriétaires fonciers, de quelques industriels, de beaucoup d'artisans et de paysans, et, aussi, d'un grand nombre d'ouvriers.

Toutefois, la plupart de ces derniers n'étaient pas, à proprement parler, des prolétaires, mais plutôt de petits paysans, pour lesquels le revenu de leurs terres était insuffisant à nourrir leur famille. L'ouvrier-paysan n'alla donc pas aux socialistes dont les conceptions sur la propriété l'effrayaient, ni aux libéraux qui s'avéraient un parti exclusivement industriel ou intellectuel bourgeois, il resta au mouvement chrétien où il trouvait à la fois ses aspirations paysannes et ses attaches religieuses. L'évolution économique qui développa le caractère ouvrier au détriment de l'artisanat et de la paysannerie aboutit à un développement syndical important. Ce fut cette influence qui valut au parti catholique son évolution démocratisante et lui permit en même temps de résister à l'assaut libéral. Le parti catholique orienté dans ce sens, la formule libérale en arrivait de plus en plus à ne se justifier que dans une position timidement progressiste et ne se concrétisait plus ouvertement que sur le terrain de la lutte scolaire. C'est toute cette évolution qui aboutit aujourd'hui à ce paradoxe de voir un parti chrétien, politiquement unifié et groupant dans son sein le gros capitalisme, une partie de petits-bourgeois, des paysans et des prolétaires. C'est la poussée démocratique et réformatrice de la base qui a réalisé ce tour de force.

Au parti socialiste, évolution inverse. A l'origine, parti de conceptions bien définies, trouvant son expression théorique dans le marxisme, il devient en 1886 le Parti Ouvrier belge, englobant à la fois l'ancien parti, les organisations syndicales, mutualistes et coopératives. La formation politique y était minorité et la situation s'exprime ouvertement dans le changement d'appellation : Parti Socialiste, Parti Ouvrier. Issu d'une idéologie socialiste, appuyé sur une base corporative et formant avec elle un tout dans lequel il serait mal aisé de déterminer où commence et où finit chaque partie, c'est encore le mouvement syndical se donnant une expression politique qui sera le grand facteur de son évolution réformatrice. Ces deux mouvements, de droite à gauche et de gauche à droite, étaient inévitables. Dans leur expression commune de collaboration de classes, ils traduisent admirablement l'évolution ouvrière dans les cadres du régime capitaliste au cours de la période ascensionnelle de celui-ci.

Survienne une situation neuve et tout change. Le pro-

létariat se trouve devant une crise de régime. Les deux partis courent après leurs troupes. Peut-être pour la première fois, un grand mouvement part sur des bases purement économiques : la grève des mineurs. Socialistes, chrétiens ou sans-parti, tout y est gagné. Et lorsque le capitalisme effrayé recule, la classe ouvrière manifeste par une clairvoyance en quelque sorte intuitive de la nouvelle situation, la volonté de donner un caractère politique à un mouvement qui, à l'origine, n'en avait pas. Des cahiers de revendications sortent, le prolétariat exige des augmentations de salaires. Quelques décades auparavant, il était parti pour la conquête du S. U. Maintenant, les premiers pas se dégagent d'un mouvement nouveau qui va poser indirectement la question du pouvoir. Pour important qu'il fut, il n'était qu'un prodrome de cette vague qui se dessine vers une prise de conscience plus complète. Il avorta. Toutefois la grande question est posée pour le prolétariat belge. Le capitalisme n'avance plus, il doit au contraire régresser pour survivre. La volonté de lutte gagne du terrain, contrainte qu'elle y est par la situation. Au parti catholique, l'abcès crévera un de ces jours et l'alliance cimentée artificiellement va tomber d'elle-même. Il est certes probable que les travailleurs chrétiens n'iront pas de suite aux révolutionnaires, mais il est néanmoins certain que la fraction ouvrière va se détacher résolument de l'aile réactionnaire avec laquelle elle ne pourra plus trouver de liaison aucune, malgré son attachement de tradition. Ce sera le combat contre les chefs que des années de politique ont habitués à un état de choses et qui ne pourront s'adapter.

Dans le P. O. B., même phénomène. Le réformisme syndical a créé le réformisme politique et parlementaire. Celui-ci n'a plus de raison d'être, est dépassé ; mais les chefs sont toujours les chefs, et eux, en général, ne comprendront plus. La gauche se développe au point de vue politique et syndical. Tout l'appareil bureaucratique qui fait à la fois la force et la faiblesse d'un grand parti ne veut pas de ce qu'il estime l'aventure révolutionnaire et s'accroche à ce qui est acquis, dans un conservatisme que l'on rencontre à chaque période historique.

Mais le prolétariat réagit en général sans rejeter le P. O. B. Celui-ci est à peine effrité par les criailles communistes. Il reste le Parti, colosse aux pieds d'argile, avec ses deux tendances dont l'une est sur le plan bourgeois, l'autre sur le plan ouvrier.

Le triomphe du mouvement révolutionnaire sur la statique réformatrice est inéluctable. Mais ce qui est aussi certain, c'est qu'il ne se réalisera pas sans casse et que ce qui en résultera ne sera plus le P. O. B. tel que nous l'avons connu jusqu'ici, c'est-à-dire un pont jeté entre prolétariat et bourgeois.

La situation de l'économie actuelle entraîne un choc entre intérêts qui n'ont plus rien de commun : nécessités capitalistes contre intérêts ouvriers. Victoire ou défaite momentanée, le pont réformatrice sera écrasé au heurt de ces deux forces.

Dans tout ceci, le parti communiste n'a joué qu'un rôle de second plan. Pour n'avoir pas compris la situation du prolétariat du pays, pour n'avoir pu lancer que des mots d'ordre inadéquats, il s'est vu condamner par la plupart des travailleurs qui, en dépit de leur volonté accrue de lutte, n'ont pas trouvé en lui leur expression propre.

L'heure présente est, internationalement, au front unique entre 1^{re} et 2^{me} Internationale. La nécessité de l'action commune a des instants aussi graves rapproche les ouvriers et leur fait faire pression sur leurs chefs.

II. LA VIE SYNDICALE

LE SYNDICALISME EN BELGIQUE

Par Jean De Boe.

Le syndicalisme s'est développé en Belgique conjointement aux mouvements coopératif et mutualiste et, comme ceux-ci, sous l'impulsion du Parti Ouvrier. De là : 1° son caractère de durabilité, de solidité massive, d'organisation bureaucratique ; 2° sa valeur politique plutôt qu'économique et ses tendances légalistes. Dès avant la création de la Commission Syndicale, les syndiqués constituaient les troupes de réserve du parti socialiste. On trouverait, certes, dans l'histoire du mouvement syndical belge des initiatives violentes, des conflits d'envergure qui rompent les amarres de la routine et débordent les disciplines du pouvoir politique, mais d'une façon générale l'activité indépendante et révolutionnaire des syndicats fut plutôt faible. On incrimine généralement le caractère, le tempérament apathique et l'esprit moutonnier du travailleur belge. C'est une erreur. L'origine et le terrain du développement sont les véritables causes. Les encaisses considérables, les édifices coopératifs, les soucis commerciaux, le souci d'arrondir le « bien collectif », sont les chaînes qui le lient à la légalité. Et cela s'accommodait parfaitement de l'action légale dans les parlements, dans les conseils communaux, provinciaux et de prud'hommes. Les dirigeants se sont toujours efforcés de préserver les « œuvres » de toutes les initiatives susceptibles de les compromettre. Il est, par conséquent, normal que le syndicat, la coopérative, l'encaisse, le local, la banque ouvrière perdent peu à peu leur valeur de « moyens » pour devenir des « fins ». On ne s'étonnera donc pas de trouver en 1933 un mouvement syndical belge, numériquement considérable, affligé d'une paralysie générale.

I. LES SYNDICATS SOCIALISTES

Nous nous attacherons tout particulièrement au syndicalisme exprimé par la Commission Syndicale de Belgique, section de l'Internationale d'Amsterdam ; d'abord parce qu'elle seule possède de véritables traditions de classe et parce qu'elle groupe près de 600.000 travailleurs, soit près des deux tiers des ouvriers organisés de Belgique.

Patriotisme et intérêt général.

L'interpénétration étroite du parti socialiste et du mouvement syndical devait déterminer une similitude d'attitudes chez leurs représentants — qui étaient souvent les mêmes personnages. Et c'est ainsi que la guerre de 1914-1918 provoqua les mêmes apostasies sur le plan économique et sur le plan politique. Ce fut la mort de l'internationalisme. Ce fut aussi le rapprochement des classes dans un même souci de sauver « la patrie politique » et « l'économie nationale ». Cette infirmité du mouvement syndical belge devait subsister. Sa manifestation la plus caractéristique se

trouve sans doute dans le fait qu'Henri De Man, secrétaire général de la Centrale d'Education Ouvrière de Belgique, accepte d'accompagner en 1918 une mission officielle envoyée par le gouvernement aux Etats-Unis pour y faire une enquête sur le taylorisme « et étudier les moyens propres à introduire en Belgique, après la guerre, les méthodes de travail les mieux appropriées et l'outillage le plus perfectionné en vue d'une reconstitution immédiate de la Belgique et de sa rénovation dans le domaine industriel ».

Henri De Man, en sa qualité de secrétaire de la Centrale d'Education Ouvrière ne pouvait manquer d'apporter sa pierre à la réédification de l'édifice industriel de sa patrie politique. Il s'attache à convaincre les bons bougres de syndiqués en leur dédiant une brochure (*Au pays du Taylorisme*, 1919) dont nous détachons la phrase suivante : « Il ne s'agit pas, en effet, dans la recherche des méthodes à préconiser pour la reconstitution industrielle de notre pays de ne tenir compte que des intérêts d'une classe sociale particulière. L'expérience américaine, il est vrai, a prouvé que, dans la pratique tout au moins, le taylorisme, en tant que système d'organisation de la main-d'œuvre, n'a servi jusqu'à présent que des intérêts capitalistes, opposés à ceux de la masse des producteurs et au bien-être de la nation dans son ensemble. Mais s'il était possible de prouver, à propos d'autres méthodes de travail opposées au taylorisme, qu'elles ne favoriseraient que l'intérêt égoïste de la classe ouvrière ou d'une partie privilégiée de celle-ci, au détriment de la productivité industrielle en général, c'est-à-dire de l'intérêt de la nation considérée comme élément de consommation, le verdict à prononcer sur ces méthodes devrait être tout aussi défavorable. Ma critique du taylorisme, au point de vue ouvrier ne s'inspire donc des intérêts de classe prolétariens que pour autant qu'ils n'entrent pas en contradiction avec l'intérêt général qui exige une augmentation indéfinie de la productivité ».

On trouve dans cette phrase de De Man, grand théoricien du socialisme, ne l'oublions pas, la substance funeste dont se nourrit le collaborationnisme. Aussi, ne nous étonnerons-nous pas de trouver en 1920, dans le *Moniteur des Syndicats Ouvriers*, ce singulier encouragement :

« Déjà apparaissent les symptômes avant-coureurs de la baisse générale des matières premières. L'amélioration des changes, la débâcle des spéculateurs permettent d'escompter de meilleures conditions d'existence.

» Si nos camarades ouvriers veulent bien donner leur concours à l'effort intensif nécessaire, ils recueilleront, en tant que consommateurs, les premiers bénéfices d'un accroissement de production qui permettra précisément l'application intégrale de la loi des huit heures ».

Les restrictions volontaires.

En vertu de cette conception, que les travailleurs devaient faire des efforts pour sauver l'économie nationale, nous avons vu participer les hautes instances syndicales aux plus effarantes campagnes : celle des restrictions, par exemple. Il était démontré que le pain blanc constituait un gaspillage d'autant moins excusable que le pain bis était bien supérieur au point de vue alimentaire (ô souvenir du pain K. K.) ; que la margarine remplaçait avantageusement le beurre, enfin qu'il fallait restreindre ses besoins pour... sauver le franc des syndicats et des coopératives. C'est encore en vertu de cette solidarité envers l'économie nationale, que les Centrales des Mineurs acceptèrent de travailler une demi-heure supplémentaire chaque jour pour faire face aux demandes de l'Angleterre pendant la grève des mineurs anglais ! C'est toujours en vertu de la nature hybride du mouvement syndical belge qu'il ne fut rien tenté contre l'imposition des salaires, contre les licenciements massifs dans les chemins de fer sous le ministère Ansele. Nous pourrions multiplier les exemples, mais nous ne pouvons citer que les cas d'espèce. Il serait cependant indispensable d'illustrer les déviations syndicales sur le terrain même de la lutte économique. Voici une grève « sauvage » de 7 à 8.000 mineurs du Borinage, en 1930. La cause importe peu, puisqu'il s'agit d'une lutte ouvrière, mais il s'agissait de s'opposer à une réduction des salaires de 4 % imposée par la Commission Nationale Mixte des Mines. Combattue par la Centrale, la grève échoua au bout de quinze jours. Voici quelques extraits de la sentence rendue par le Conseil d'Arbitrage à l'unanimité (c'est-à-dire également par les représentants de la Centrale Syndicale socialiste).

« Le Comité croit devoir ajouter que la grève était » d'autant plus répréhensible qu'elle a porté une grave » atteinte au fonctionnement normal des mines : Il » saisi cette occasion pour rappeler qu'il convient au » plus haut degré que les ouvriers et les chefs d'indus- » trie, dans leur propre intérêt, comme dans celui de » l'économie nationale, respectent scrupuleusement les » décisions et les recommandations de cet organisme de » conciliation et de pacification sociale.

» Avec la même unanimité, le Comité d'Arbitrage » est d'avis que les chefs d'industrie sont en droit de » réclamer aux ouvriers la réparation pécuniaire du » préjudice occasionné par ce chômage injustifié et » illégal, mais, s'inspirant de la mission d'apaisement » qui lui a été confiée par les parties en cause, il » estime que l'indemnité doit être très modérée.

» Le Comité décide que l'indemnité due par les ou- » vriers, correspondant au nombre de jours de chômage » de chacun, sera récupéré par voie de prélèvements » sur leurs salaires ».

On peut mettre en regard de cette collaboration dans la répression des mouvements grévistes la déclaration de Corneille Mertens, au Sénat, le 25 mars 1931 :

« Dans cette situation critique, le ministre (Heyman, » démocrate-chrétien) rend hommage à l'esprit qui » anime la classe ouvrière qui a accepté des diminu- » tions de salaires de 20 % dans les charbonnages et » de 10 % dans les textiles.

» — Mertens : Grâce aux militants syndicaux qui

» eu le courage de montrer la situation véritable aux » travailleurs ».



Pour masquer cette déficience totale au point de vue de l'action, les dirigeants ont adopté la tactique adroite de ne s'attaquer qu'aux abus d'exécution des arrêtés réactionnaires et non aux arrêtés eux-mêmes.

L'avenir n'est pas brillant. Puisse la leçon allemande provoquer les réactions salutaires parmi cette masse considérable de travailleurs, s'il en est temps encore. C'est à ce travail de redressement que viennent s'atteler une phalange de syndicalistes sur la base d'un large programme d'unité.

II. LES SYNDICATS CHRÉTIENS ET NEUTRES

Voici comment s'établissent respectivement les forces syndicales de la Commission Syndicale et de la Confédération des Syndicats Chrétiens :

Effectifs de la Commission Syndicale en 1931 :

Alimentation : 7.552 ; Bâtiment : 96.710 ; Pierre : 23.548 ; Pavés : 835 ; Employés : 8.989 ; Personnel enseignant : 4.131 ; Journalistes : 90 ; Médecins : 33 ; Livre : 4.497 ; Typographes : 5.928 ; Métallurgistes : 102.010 ; Mineurs : 52.928 ; Bijoutiers : 750 ; Diamantaires : 12.966 ; Serv. publics : 15.439 ; Chemins de fer, P. T. T., etc. : 65.986 ; Défense nationale : 1.635 ; Tabacs : 5.675 ; Transports : 25.809 ; Tramways : 13.728 ; Textile : 91.427 ; Cuir : 8.885 ; Vêtement : 3.837 ; Spectacles : 6.522.

Total : 559.910.

Effectifs de la Confédération des Syndicats Chrétiens, en 1931 :

Chemins de fer, P. T. T. : 20.821 ; Syndicat national des Employés : 5.765 ; Employés du Commerce et de l'Industrie : 5.379 ; Diamantaires : 3.489 ; Industries diverses : 20.865 ; Bois et Bâtiment : 36.308 ; Cuir et Vêtement : 5.525 ; Métallurgistes : 26.663 ; Mineurs : 6.500 ; Papier et Livre : 2.959 ; Administration et régies : 4.700 ; Pierre, ciment, céramique, verre : 11.384 ; Tabacs : 2.692 ; Enseignement professionnel : 1.363 ; Ind. alimentaires : 4.570 ; Transports : 4.513 ; Industrie hôtelière : 101.

Total : 238.799.

Indépendamment de ces deux grandes confédérations, il existe en Belgique un certain nombre d'organisations dites neutres, qui ne sont affiliées ni à la C. S. B. ni à la C. S. Chr. B. Elles groupent notamment les fonctionnaires. La plupart du temps, malgré leur étiquette neutre, elles subissent l'influence du parti libéral. Sur une base mutualiste et strictement corporative, elles groupent un peu plus de cent mille membres.

En vertu d'une décision récente du *Frontpartij*, des syndicats flamands se créent dans les Flandres, provoquant une nouvelle scission dans le front ouvrier. Jusqu'à présent le mouvement se limite à quelques localités où le fanatisme nationaliste sévit avec force, mais il peut s'étendre.

Notons encore quelques tentatives de création de syndicats dits révolutionnaires affiliés ou non à l'I. S. R., groupant de faibles minorités, notamment dans l'industrie houillère.

Enfin, quelques syndicats viennent de constituer dans la région liégeoise l'*Union des Syndicats Fédéralistes de*

Belgique, inspirée par l'A. I. T., également très faible en effectifs.

On peut donc évaluer à un million le nombre des travailleurs organisés syndicalement en Belgique, ce qui établit un pourcentage très élevé, soit 65 ou 70 % du nombre total des travailleurs.

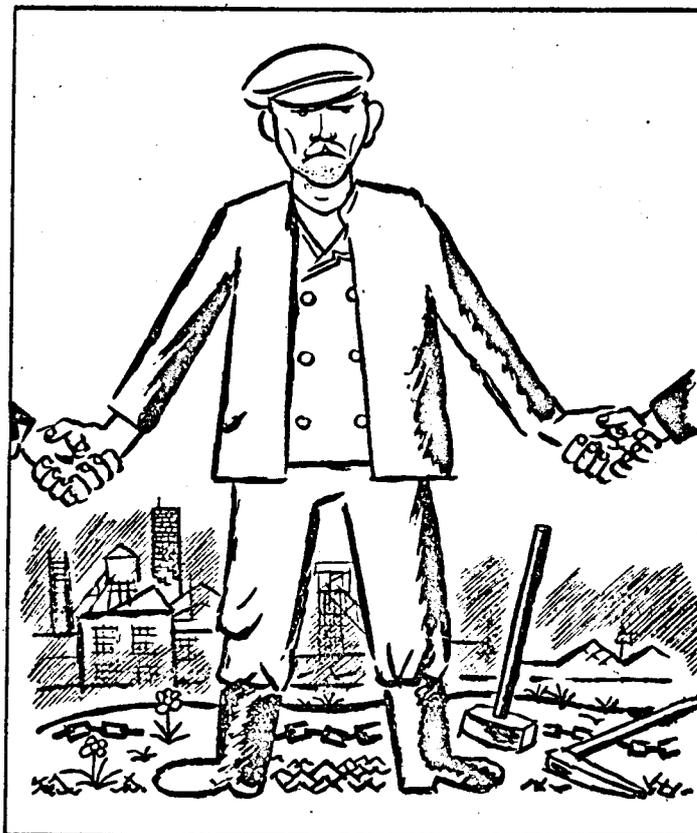
Une telle puissance numérique devrait assurer aux travailleurs belges des conditions de travail et de salaires exceptionnelles, et il en serait ainsi probablement si les syndicats étaient autre chose que des masses de manœuvre entre les mains des politiciens. Au contraire, il est peu de pays où les salaires sont aussi misérables qu'en Belgique. Et si nous jouissons d'une législation sociale « dont les principes s'inspirent de la solidarité et de la justice humaines », les restrictions administratives et les arrêtés d'application en font en réalité un instrument de pression gouvernementale. Dans un pays où la pacification politique a fait collaborer à différentes reprises les représentants de tous les partis, où, par conséquent, les « oppositions » ne sont que de simple opportunité, il y a peu à espérer du redressement d'un mouvement syndical qui n'est qu'un des aspects de ces partis et pour lequel l'opposition est pareillement de pure opportunité. Et c'est ainsi que la pratique de cette collaboration au pouvoir se retrouve dans le domaine économique.

Unité dans la collaboration de classes.

Après le congrès des syndicats chrétiens, tenus à Bruges, au mois d'août 1932, Louis Bertrand déclarait dans l'organe socialiste, *Le Peuple* : « Les démocrates-chrétiens marchent de l'avant. Ils se rapprochent de nous ». La vérité est que démocrates-chrétiens et socialistes marchent les uns vers les autres avec des programmes dont sont exclus toutes les formes de lutte et toutes les formules précises et catégoriques. A propos de toutes les revendications immédiates, même position théorique. Bertrand dit aussi : « Ici encore, » accord complet entre les « rouges » et les « jaunes, » unanimes à combattre toute atteinte portée aux » droits acquis des victimes de la crise ». Et mieux, à propos du rapport du Père Arendt, de la Société de Jésus, sur la réorganisation du régime économique capitaliste : « Celui-ci se prononce contre le régime capitaliste qui a fait faillite, la crise actuelle le démontre. » Il y veut une nouvelle économie, une économie dirigée ». (Dirigée par qui ? — *Rédaction*).

Qu'on ne s'y trompe pas, les démocrates-chrétiens sont représentés au gouvernement par plusieurs ministres, dont les mesures restrictives en matière d'assurance-chômage et de toute législation ouvrière ne se comptent plus. Tout comme les représentants de la C. S. B. au Sénat et à la Chambre, en des circonstances très graves pour la classe ouvrière en général et le mouvement syndical en particulier, ont eu des attitudes diamétralement opposées au programme théorique de leurs propres organismes. Simple opportunité politique.

Sauver les syndicats du maquignonnage politique paraît être la condition primordiale pour leur assurer la propre direction de leurs affaires et la puissance de leur masse. C'est une tâche urgente et indispensable qui requiert l'activité de tous les vrais syndicalistes.



(GEORGE GROSZ).

TROIS GREVES

Par A. Hennaut (*Ligue des Communistes-internationalistes*).

A plus d'un titre il serait nécessaire d'entreprendre une étude sérieuse des conflits ouvriers qui ont éclaté en Belgique depuis l'armistice. Et non seulement pour montrer comment les ouvriers en lutte contre le patronat ont dû, pour vaincre l'adversaire, briser les forces généralement et ouvertement connues comme étant au service du capital ; mais encore pour réduire au silence, au sein de leurs propres organisations, l'hostilité congénitale des dirigeants réformistes à l'action directe des travailleurs.

La plupart des grandes batailles ouvrières furent en même temps des luttes entreprises par les ouvriers, avec des alternatives de succès et de défaites, pour faire échec à la politique de la bureaucratie syndicale tendant à subordonner l'action syndicale à la réalisation d'un certain équilibre social, obtenu grâce à l'intégration de plus en plus complète des organisations ouvrières dans les rouages du capitalisme. La liste en est déjà longue. Bornons-nous à en énumérer les points les plus saillants : la grève des mineurs du bassin de Charleroi, fin 1920, pour l'augmentation des salaires de cinq francs par jour ; l'occupation de l'usine « autométallurgique » de Thy-le-Château, en mars 1921, pour le plein exercice du droit de coalition ; la longue série

des grèves livrées par le prolétariat liégeois dans les années 1918 à 1922 et dont la plus longue et la plus âpre fut celle d'Ougrée-Marihaye ; les grèves des métallurgistes du Brabant, en 1921, pour l'augmentation des salaires ; la grève des mineurs en 1923 pour l'augmentation des salaires de 15 et 20 %, partie du Borinage et qui engloba rapidement le Centre et Charleroi, menaçant le bassin de Liège ; la grève des cheminots en 1923 ; la nouvelle grève des mineurs du Borinage qui dura d'août à octobre 1924 ; la grève des métallurgistes de Gand en 1925, etc., etc.

Dans tous ces mouvements, qui éclatèrent pour la plupart sans l'assentiment des chefs, les travailleurs durent faire preuve d'une ténacité extraordinaire pour empêcher qu'ils ne soient liquidés aussitôt déclarés. Si dans ces grèves des résultats appréciables purent quand même être atteints, ce ne fut pas grâce aux dirigeants syndicaux, mais malgré eux. Tout cela est la conséquence, nous le répétons, de l'esprit de collaboration de classe qui anime le mouvement ouvrier en Belgique. On pourrait croire que c'est le P. O. B. qui impose aux syndicats une pareille ligne de conduite. On commettrait une erreur profonde. La grande majorité des militants syndicaux ont, de par les liens étroits qui unissent les syndicats au mouvement socialiste, voix au chapitre dans le P. O. B. ; très souvent ils s'y révèlent encore plus conservateurs que les mandataires politiques. D'ailleurs le Parti Ouvrier, dans sa presse et ses manifes-



(GEORGE GROSZ).

tations de propagande, change de ton selon qu'il se trouve à la direction des affaires ou est rejeté dans l'opposition, usant selon les besoins du modérantisme le plus conservateur ou de la démagogie verbale la plus échevelée. Des « sauts » analogues ne se retrouvent pas dans la politique des organisations syndicales. Parmi les grèves que nous venons de citer il y en a qui éclatèrent alors que des « camarades » du Parti Ouvrier siégeaient au banc des ministres ; d'autres surgirent à une époque où le gouvernement se composait de ministres catholiques et libéraux seulement. A la tenue des grèves, pas la moindre différence n'est perceptible.

Un rapide coup d'œil sur les quelques grandes grèves des dernières années permet de vérifier ces constatations.

En juin 1928, les ouvriers du port d'Anvers cessaient le travail. Dès que cette nouvelle fut connue, une profonde consternation s'empara non seulement des milieux d'affaires, mais aussi des cercles syndicaux. C'est que les ouvriers avaient agi sans s'en référer préalablement aux organisations syndicales. Une convention réglait les rapports entre patrons et ouvriers, et elle prévoyait qu'en cas de dénonciation par l'une ou l'autre des parties un préavis d'un mois devait être observé. Les ouvriers réclamaient un salaire de 60 francs par jour (soit 10 francs d'augmentation) et d'autre part ils demandaient que des mesures soient prises une fois pour

toutes, pour mettre fin au favoritisme et aux abus à l'embauchage. La pléthore de main-d'œuvre était la cause de ces abus. Les ouvriers réclamaient qu'on mette fin à l'arbitraire en introduisant le travail à tour de rôle selon un mode établi par eux. Solution dont les patrons, les seuls bénéficiaires du chômage et des abus existants, ne voulaient entendre parler à aucun prix.

On conçoit aisément l'embarras des dirigeants syndicaux dont le fétichisme pour les conventions collectives et pour la parole donnée (aux patrons, naturellement) était torturé par les reproches amers que leur adressait la « Fédération (patronale) Maritime ». Aucun moyen ne fut négligé pour briser le front de lutte des ouvriers. Les patrons ne voulaient pas négocier sur les demandes d'augmentation de salaire avant la reprise du travail. Les dirigeants syndicaux se firent les avocats des patrons, démontrant aux ouvriers le tort qu'ils avaient eu de quitter le travail. Ils préconisèrent la cessation de la grève, sans autre condition que la promesse des patrons d'engager des pourparlers à propos d'une révision du barème des salaires, sitôt le travail repris. Syndiqués socialistes et chrétiens rejetèrent ces propositions de capitulation avec décision. Les dirigeants ne se tinrent pas pour battus. Ils négocièrent avec le gouverneur de la province un nouvel arrangement à peine différent du premier : il fut simplement ajouté que les négociations sur les salaires devaient aboutir à un résultat provisoire dans les quinze jours suivant la reprise du



(GEORGE GROSZ).

travail. Et un beau matin, après avoir dispersé les grévistes dans une multitude de réunions locales, les dirigeants socialistes apportèrent l'ordre de reprise, n'admettant aucune discussion, aucun vote, déclarant que l'organisation cessait dès ce jour le paiement des indemnités de grève.

Quelques jours après le travail reprenait. Les ouvriers du port ne disposaient d'aucune organisation capable d'opposer une résistance aux coups de la bureaucratie. Le Comité d'Action formé au début de la grève avait été torpillé par les staliniens. La grève avait duré un mois. Quinze jours après une augmentation de salaire de 4 francs par jour fut accordée. Les dirigeants syndicaux s'engageaient à déposer une somme de 50.000 francs qui serait confisquée en cas de cessation irrégulière du travail, d'autre part ils promettaient en ce cas de ne pas payer les indemnités de grève aux syndiqués.

La grève des *typos bruxellois* qui éclata en été 1931 revêtit un caractère différent du précédent. Ici ce ne sont plus des ouvriers qui partent en grève sans l'assentiment de leur organisation. C'est au contraire un syndicat, l'« Association typographique », groupant presque la totalité du personnel de l'industrie, qui décide d'engager la bataille pour des revendications qui restent dans le cadre des desiderata formulés par les organisations réformistes : la semaine de quarante-quatre

heures, six jours de congé payé, augmentation des salaires de vingt-cinq francs pour récupérer les réductions conventionnelles consenties les mois précédents et s'élevant à 23 f. 50. Ici encore les organisations socialistes prennent prétexte que la dénonciation du contrat en cours s'est faite d'une façon irrégulière pour s'attaquer aux grévistes. En fait les typos avaient le choix : déclencher le mouvement en pleine période de travail ou bien attendre l'expiration du contrat (au bout de trois mois) avec la certitude de se trouver devant un patronat préparé, d'autant mieux capable de résister à l'assaut ouvrier que c'est alors la morte-saison. L'instinct de classe leur fit choisir la première solution.

Les méthodes de lutte choisies ne plaisaient pas aux chefs syndicalistes diplomates. Les organisations syndicales et la presse réformistes déchaînèrent une campagne inouïe contre l'Association Typographique. L'Union des syndicats de Bruxelles, la Centrale du Livre, la Fédération Nationale des Typos et surtout le journal *Le Peuple* appelèrent les typographes à enfreindre les décisions de leur syndicat régulier. C'étaient des appels à faire le jaune. La Fédération Nationale aidait même en sous-main, à la formation d'un syndicat dissident qui avait toute la sollicitude des patrons. Elle refusa aux typos bruxellois, qui formaient cependant la majorité, le paiement des indemnités statutaires. Après sept semaines de cette lutte inégale, les typos battus durent reprendre le travail.

Mais jamais le divorce profond entre les organisations dirigeantes du mouvement syndical et les masses ouvrières n'est apparu plus total que pendant les grèves de juillet de l'an dernier. C'est encore le prolétariat minier, avec ses masses denses, son instinct de classe aigu, sa farouche énergie et son endurance coutumière qui a fourni les troupes de cette formidable bataille. Les mineurs avaient été profondément atteints par la crise. Les salaires sont tombés à des taux invraisemblablement bas : 20 et 25 francs par jour pour la plus basse catégorie. Le journal *Le Peuple* a même signalé, pendant la grève, des salaires de 12 francs par jour. Beaucoup de ces ouvriers ne travaillaient que quatre jours par semaine. On peut s'imaginer, dès lors, l'effroyable misère qui régnait dans les corons miniers. Malgré les diminutions précédemment consenties et atteignant 30 % des salaires, les dirigeants syndicaux avaient donné leur consentement à une nouvelle baisse des salaires de 5 % devant prendre cours le 6 juin. Les ouvriers étaient contre cette diminution, mais les dirigeants crurent pouvoir cette fois encore passer outre à la volonté ouvrière. En mai, des incidents locaux avaient fait éclater une première grève aux « Charbonnages Belges » de Frameries, bientôt suivies par des entrées en grève dans d'autres puits. Les dirigeants parvinrent à faire rentrer les ouvriers deci-delà. L'arrogance patronale vint cependant bientôt démolir leurs efforts de conciliation. La grève gagna de proche en proche et la Centrale fut mise en demeure par une assemblée de délégués d'étendre la grève à tout le bassin du Borinage. La grève fut générale dès le 5 juillet. Partout des manifestations s'organisèrent dans lesquelles les femmes étaient les plus actives. On parla bientôt d'étendre la grève. Et effectivement elle s'étendit vers le levant avec une rapidité extraordinaire. Quelques jours après elle atteignait la région voisine du Centre où non seulement les mineurs, mais aussi les métallurgistes, des verriers, le personnel des tramways et d'autres industries se joignaient au mouvement. Le samedi, la grève atteignait le bassin de Charleroi. Des cortèges de grévistes sillonnaient la région, allant d'usine en usine pour arrêter le travail. A Marchienne-au-Pont, les grévistes se heurtèrent aux forces de gendarmerie dépêchées en toute hâte. De véritables batailles de rue s'engagèrent à Charleroi, à Gilles, à Roux où un ouvrier fut tué par les gendarmes. A Marchiennes, les ouvriers, pendant la journée du samedi et la nuit du dimanche, tinrent en échec les forces de gendarmerie qui durent par deux fois se replier sur Charleroi. A Liège les mineurs cessèrent le travail. La grève s'étendit aussi dans la direction du Nord, englobant métallurgistes, carriers, terrassiers.

Tout cela fut spontané : les ouvriers n'attendaient pas le mot d'ordre de leurs organisations, d'emblée ils se joignaient au mouvement. Dans la région de Charleroi les dirigeants faisaient des efforts désespérés pour enrayer le mouvement, multipliant leurs appels au calme. Battus, ils décrétèrent la grève générale, alors que le travail avait cessé depuis deux jours. Le Conseil Général du P. O. B. et la Commission Syndicale reconnurent le mouvement.

Le gouvernement dépêcha sur les lieux un général qu'accompagnait l'escorte habituelle pour la répression

d'un mouvement populaire : les gendarmes, les troupes, les mitrailleuses, les auto-blindées, et même des canons. Les troupes ne purent être employées directement contre la population. Aussi le capitalisme les employa-t-il à une besogne plus discrète : l'enlèvement du charbon du carreau de la mine.

Un débat s'institua à la Chambre. Le chef du gouvernement, qui entre temps avait inventé un complot communiste, lâcha quelques vagues promesses immédiatement amplifiées par le leader socialiste Vandervelde. L'agent du Comité Central Industriel, Devèze, jura la main sur le cœur qu'il ne voulait que du bien à l'ouvrier. En occurrence, l'assemblée conspu le communisme. Et le tout se termina par une motion adoptée par les partis catholique, libéral et socialiste, « comptant sur le gouvernement » pour accorder satisfaction aux grévistes. En fait de satisfaction, les métallurgistes obtinrent l'ajournement de deux diminutions de salaire antérieurement décidées par la commission mixte et acceptées par les organisations syndicales. Les salaires des carriers furent stabilisés jusqu'en mars 1933. Mais les salaires des mineurs restaient diminués. Cela n'empêcha pas *Le Peuple* d'écrire que les mineurs avaient obtenu entière satisfaction. Les mineurs en jugeaient autrement et ils décidèrent de continuer la grève seuls. Elle se prolongea pendant deux mois. Pendant tout ce temps, les stocks de charbon chargé sur wagon par l'armée furent transportés par les membres des syndicats de cheminots. Le président du syndicat formula l'opinion que mettre obstacle au transport de ces charbons équivalait à lancer l'organisation dans une aventure. Aussi la grève se termina-t-elle sans résultats tangibles pour les mineurs.

Le mouvement syndical en Belgique est très puissant. Cependant, comme on le voit, cette puissance est directement menacée par la politique réformiste qui y prévaut. Personne ne peut dire si les syndicats pourront être remis sur le bon chemin, car un redressement ne dépend pas uniquement de la clairvoyance des masses ; il dépend aussi de la résistance que la bureaucratie syndicale est capable d'opposer aux efforts de redressement de la classe ouvrière. L'éventualité d'une destruction des organisations syndicales résultant de l'acharnement mis par les dirigeants à défendre leur mauvaise politique, ne peut malheureusement pas être totalement écartée. Mais quoi qu'il en soit, il appert clairement qu'on rend le plus grand service à la classe ouvrière en montrant les tares dont s'entache le mouvement syndical. Ce n'est qu'à la condition de percevoir nettement ce qui ne devrait pas être, qu'on comprendra et qu'on parviendra à réaliser ce qu'il faudrait.

CORRESPONDANCE INTERNATIONALE OUVRIERE

SOMMAIRE DU NUMERO VI

Une dette d'honneur (R. Luxembourg).

Un aspect des méthodes pénitentiaires du gouvernement bavarois (B. R., Munich).

En Espagne, les « vaincus » restent debout (G. Guelfi).

L'ordre règne à Bucarest.

La Commune de Paris et la dictature de Moscou.

Lutte de classe et justice de classe au Kentucky.

Parlementarisme et amnistie. Etc...

LES LEÇONS D'UNE EMEUTE

Par Jean Bodart (député de Charleroi).

La plupart des articles qui composent ce numéro sont inédits et écrits spécialement à son intention. Nous aurions aimé voir figurer au sommaire les signatures des militants de toutes les tendances du mouvement ouvrier belge. Malheureusement, parmi ceux que nous avons pressenti, plusieurs, faute de temps, ont dû s'excuser. Citons notamment les citoyens De Winne, du P.O.B., Coenen, du P.C., et Lesoil, de l'opposition trotskiste.

Le citoyen Bodart, député démo-chrétien, n'a pu donner suite à notre invitation à collaborer. Après lui en avoir référé, nous avons cru utile de donner ici quelques extraits de sa récente brochure : Les leçons d'une émeute. Ils nous paraissent situer très exactement le mouvement démo-chrétien en Belgique. L'auteur décrit les péripéties de la grève des mineurs de juillet 1932.

...Les borains ont pour la plupart regagné leur contrée. Marchiennes redevient le centre des troubles. Il est sept heures et demie du soir. La route de Mons — qui conduit aux Usines de la Providence — est envahie. Les gendarmes, qui ont été relevés dans les usines par la troupe, accourent. Ils chargent. Les émeutiers tiennent bon, grâce à la disposition des lieux. Ils commencent à dépaver la chaussée. La gendarmerie leur cède la place et se replie sur Charleroi.

L'émeute est maîtresse de la rue. Mais elle prévoit un retour offensif de la force armée et elle organise ses positions. Elle bloque les passages à niveau, abat un poteau téléphonique, dépave la rue, arrache les garde-fous du canal et dresse cinq barricades à intervalles successifs. A neuf heures, les gendarmes reparassent, mais, impuissants à franchir les obstacles accumulés sur leur passage, ils se retirent une seconde fois.

La foule est enivrée de sa double victoire. Elle croit qu'il n'y a plus de limite à sa puissance. En rangs serrés, elle se porte vers les grands bureaux des usines de la Providence. Elle cède devant l'attitude résolue de ses gardiens, mais va chercher une revanche du côté du château du directeur, Monsieur Coppin. Les grilles de sa propriété sont arrachées, les volets défoncés à coups de hache, les appartements livrés au pillage et à l'orgie, enfin le château est incendié...

Au même moment le Palais du Peuple subit de nouveaux assauts.

Depuis le matin, en effet, des groupes s'étaient formés devant le local socialiste, gardé à l'intérieur par les gardes rouges. Des excitateurs les haranguaient. Monsieur Vandervelde qui était arrivé sur les lieux voulut prendre la parole ; il en fut empêché par les vociférations. Un camion de pains de l'Union des Coopérateurs fut mis au pillage. L'agitation et la fièvre grandissaient. A la suite de coups de téléphone réitérés des dirigeants socialistes, la police, puis la gendarmerie à cheval, soutenues par une auto-mitrailleuse, vinrent déblayer la place. On a ergoté sur la portée de ces coups de téléphone, mais, quoi qu'il en soit et quelle qu'en ait été la forme, il est impossible de les interpréter autrement que comme un appel au secours...

Les événements révolutionnaires que nous venons de relater ont soulevé à l'intérieur et à l'étranger une véritable stupéfaction.

Tout le monde cependant n'en a pas été surpris. C'est le cas des organisations ouvrières chrétiennes qui, à plusieurs reprises, avaient souligné l'extrême gravité

de la situation et réclamé, pour lui porter remède, des mesures urgentes et efficaces.

La cause réelle de l'explosion, du développement rapide et du commencement de réussite du mouvement insurrectionnel, c'est la misère générale, prolongée, profonde et parfois terrible de la classe ouvrière...

Que l'on songe aux idées et aux sentiments qui peuvent tourmenter le cœur et l'esprit de l'ouvrier « sobre et honnête » travaillant de tout son courage ou de l'ouvrier réduit au chômage involontaire, qui voit pendant des jours, pendant des semaines, pendant des mois, leur femme et leurs mioches souffrir de la faim. Un jour vient où ils en ont assez et où ils concluent avec les cartels des manifestants du Borinage : « Plutôt la mort que la faim des enfants ». Ce jour-là, tout est possible, même le pire...

*
**

Les pièces de l'échiquier étaient les suivantes :

Première pièce : L'émeute maîtresse de la rue — cessation générale du travail en dehors de toute décision des organisations responsables sur réquisition des délégués (?) borains — fusillades à Charleroi, à Montigny-sur-Sambre, à Marchiennes — des morts et des blessés — l'assaut du Palais du Peuple — l'incendie du château Coppin — des barricades dressées à Marchiennes — la force publique contrainte à plusieurs reprises de céder la place aux émeutiers — l'annonce d'une grande offensive des grévistes conduits par les communistes pour le lendemain.

Deuxième pièce : Une classe ouvrière ployant sous le poids d'une misère trop lourde à porter, lasse de souffrir, ayant répondu sans résistance à l'appel des fauteurs de désordre, enfiévrée par les événements et suivant l'expression du journal de Charleroi, « prête à tout ».

Troisième pièce : Les organisations socialistes et leurs chefs surpris par les événements, débordés, impuissants à contenir la populace, objets eux-mêmes de ses brimades et de ses menaces, embarrassés par une phraseologie dont ils sont coutumiers, prêchant le calme à leurs troupes tout en invectivant le gouvernement, en un mot en complet désarroi.

Quatrième pièce : Les organisations ouvrières chrétiennes ne représentant qu'une modeste minorité, mais ayant des cadres fermes, des chefs résolus et accoutumés aux responsabilités, un idéal lumineux et fier, des troupes parfaitement disciplinées d'ouvriers recrutés homme à homme, dans la bataille tous les jours et habitués aux coups.

Cela étant, deux solutions étaient possibles : laisser passivement se dérouler les événements en s'en lavant les mains ou bien agir sur eux et s'efforcer de les orienter vers une solution équitable et pacifique...

Un problème grave se posait à la conscience de ceux qui ont une responsabilité vis-à-vis de la classe ouvrière de notre pays. Pour ma part, je n'ai pas hésité un instant. Lorsque la situation m'est apparue ce qu'elle était, j'ai considéré que j'avais comme devoir de faire céder mes préférences de partisan à mes obligations de citoyen. C'est pourquoi je me suis mis immédiatement à la disposition de la fédération socialiste de l'arrondissement de Charleroi pour que, conjuguant nos efforts, nous puissions dans la mesure de nos moyens rétablir l'ordre, le calme et le respect de la discipline ouvrière...

Si l'union sacrée est nécessaire devant la guerre extérieure, elle est plus nécessaire encore devant la guerre civile fomentée par les agitateurs...

Je réitérai mon offre de collaboration. La délégation socialiste en prit acte avec sympathie, et il fut entendu qu'elle me donnerait réponse après consultation des délégués des organisations. Je profitai du répit qui m'était laissé pour faire le tour de l'arrondissement et aller voir quelques dirigeants de nos œuvres.

La réponse me fut donnée dans une nouvelle entrevue, dans la soirée : les dirigeants des organisations socialistes avaient décidé de décréter la grève générale, les services de santé, de l'alimentation et de l'éclairage public exceptés ; ils avaient assigné cinq objectifs immédiats à la grève : 1) Maintien des indemnités de chômage aux assurés et assistance efficace aux non-assurés. 2) Partage du travail avec contrôle des organisations syndicales. 3) Plus de diminution de salaires et garantie d'un minimum vital. 4) Prise en considération d'un projet de loi fixant la durée du travail à 40 heures. 5) Pas d'impôt sur le pain.

Ces objectifs modérés et raisonnables étaient dans la ligne de la politique, définie depuis longtemps, à de nombreuses reprises, par les organisations ouvrières chrétiennes. Je n'y fis aucune objection et acceptai de m'y rallier. Je formulai certaines réserves concernant la proclamation de la grève générale. Sans doute, je comprenais parfaitement la tactique. On se trouvait devant la situation anormale d'une cessation générale du travail à caractère extra-corporatif et extra-légal. Subir purement et simplement ce fait, c'était confirmer les ouvriers dans l'impression qu'ils se trouvaient en état de révolte contre leurs organisations. Pour les reprendre en main, il fallait couvrir cette cessation du travail de l'accord des organisations et la faire rentrer ainsi dans la voie corporative, sauf à fixer à la grève des objectifs assez raisonnables pour qu'elle ne dégénère pas en une aventure sans issue. Tout cela peut paraître assez compliqué aux profanes, mais on ne manie pas les grandes foules avec la même facilité que les pions sur un jeu de dame...

A ceux qui s'imaginent que, pour en sortir, il suffit de faire fonctionner plus tôt les autos-mitrailleuses et de renforcer la gendarmerie, je n'hésite pas à prophétiser, sans crainte d'erreur, qu'ils se trompent du tout au tout.

La prochaine fois, les communistes utiliseront en grand les procédés techniques dont ils se sont bornés hier à faire une démonstration aux fours à coke des usines de la Providence.

Ils trouveront des collaborateurs en masse chez les ingénieurs et les techniciens que la haute banque exploite sans vergogne et laisse crever de faim en dépit des études faites et de l'éminence des services rendus.

Aussi longtemps que nos plus grands établissements industriels, malgré leurs bénéfices plantureux, ne payeront à leurs jeunes ingénieurs, après six ou sept années d'études supérieures, que des traitements de famine de mille ou huit cents francs par mois, il y aura un immense péril de ce côté.

Que l'on prenne la peine d'enquêter et l'on sera convaincu : l'adhésion de cœur et d'esprit au communisme est de plus en plus répandue dans ces milieux. Il ne manquait plus que l'inscription au parti pour l'action : le recrutement s'organise...

Que les socialistes l'avouent ou non, ni du point de vue doctrine, ni du point de vue de la morale, ils n'ont absolument rien qu'ils puissent opposer valablement aux communistes. Le communisme belge d'aujourd'hui, c'est

exactement le socialisme belge d'hier, et dans l'espérance de plusieurs avancés qui ne sont pas exclus de la rédaction du *Peuple*, c'est exactement encore le socialisme belge de demain. Entre le socialisme et le communisme, il se produit ceci : en thèse pure et dès que pas d'autre point de départ que les communistes — pas d'autre point de départ que les communistes — la logique est incontestablement en faveur des communistes qui vont avec une précision mathématique jusqu'au bout de leurs conclusions et contre les socialistes qui sans autre raison que l'opportunisme, s'arrêtent court à mi-côte. Or l'opportunisme est par essence une position difficile à tenir vis-à-vis des purs, étant par nature une position de mise en veilleuse des principes. Qu'il s'agisse d'un mouvement ouvrier se réclamant en principe de la Révolution, et l'opportunisme doit le conduire infailliblement à la défaite, le jour où la situation de la classe ouvrière étant devenue vraiment mauvaise et étant considérée comme telle par l'ensemble des ouvriers, il trouve devant lui un autre mouvement ouvrier se réclamant des mêmes principes révolutionnaires et poursuivant avec audace et méthode l'action directe.

La situation est d'autant plus grave pour le socialisme belge que dans sa propagande, ses discours, ses écrits, dans toute sa littérature et sa phraséologie il est resté au stade du communisme intégral. Dans les actes, il a considérablement évolué, il est devenu conservateur, fort conservateur. Malgré la puissance inouïe et sans précédent qu'il a détenue en Belgique depuis l'armistice, je cherche vainement, en effet, le moindre petit bout de réforme qu'il aurait réalisée ou seulement défendue sérieusement dans le sens d'une évolution de la société vers la démocratie industrielle.

En revanche, le socialisme belge se rattrape furieusement dans les mots et il nourrit sa propagande d'un verbalisme révolutionnaire qui forme le seul aliment moral et intellectuel de ses membres.

Au moins depuis la guerre, le socialisme belge parle communiste, et agit, mettons, libéral-progressiste...

Si le parti socialiste ne peut opposer au communisme qu'un rempart délabré — le parti catholique belge, comme tel, ne peut lui opposer que le néant...

Comment en serait-il autrement ?

Les catholiques traditionnels, dans leur presse et dans leurs réunions de parti, sont à la tête de la meute déchaînée contre les lois sociales.

Ils vilipendent odieusement et à jet continu ceux des catholiques qui poursuivent une politique de protection ouvrière et leur action.

Et lorsque les troubles éclatent, ils se bornent à stigmatiser les excès, à accabler les socialistes de sarcasmes, à reprocher fielleusement au gouvernement comme une faiblesse coupable ce qui n'est que souci louable d'épargner le sang, et à traiter de malfaiteurs publics ceux qui, devant leur carence, ont dû recourir à des solutions audacieuses...

Il y a plus : l'événement a eu même temps révélé, pour ainsi dire, d'une façon sensible aux membres des organisations ouvrières chrétiennes le dynamisme formidable du christianisme social. Ils ont senti et réalisé que c'était bien vrai qu'ils étaient les seuls à pouvoir sauver le monde. Il fallait voir, il faut voir encore la joyeuse fierté qui brille dans leurs regards. Il faut entendre l'immense espérance qui chante dans leurs cœurs. On ne sauve pas tous les jours le Pays d'une révolution et on ne gagne pas tous les jours une grève, tambour battant, avec les félicitations de Monsieur Vandervelde, de Monsieur Devèze et de tout le Parlement...

**Les charlatans
et leur démagogie.**



(par FLOUQUET).

LE REDRESSEMENT SYNDICAL EST-IL POSSIBLE ?

Au dernier congrès du N. A. S., à Amsterdam, le délégué belge a présenté un rapport sur le syndicalisme en Belgique. Cet exposé est encore inédit en français. Avec la permission de l'auteur nous reproduisons ci-dessous une traduction de la deuxième partie de son discours. (Les sous-titres ont été ajoutés par nous pour en faciliter la lecture).

Le prolétariat doit combattre sur deux fronts.

...Deux ennemis ! D'une part le capitalisme avec toute sa puissance matérielle, avec tous ses moyens de coercition, toutes ses méthodes de corruption. D'autre part ceux qui sous le couvert d'une certaine politique, pour les besoins de leurs intérêts électoraux, divisent à plaisir la classe ouvrière et frappent ses organisations d'impuissance. Au fait, il n'est peut-être pas tout-à-fait exact de dire que ce double combat se déroule sur deux fronts. En réalité les politiciens qui se disent socialistes ne sont que le prolongement de l'avant-garde bourgeoise dans notre camp, et si quelques-uns parmi les nôtres, parfois même les meilleurs, passent aux ordres de cette clique cela n'y change rien. Ce n'est qu'une trahison de plus à ajouter à la liste déjà longue.

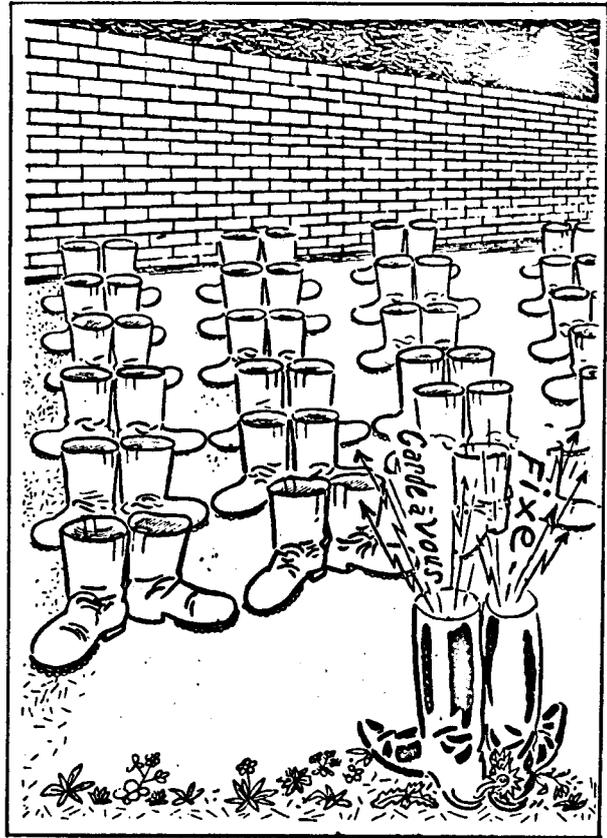
C'est sous le couvert de la politique que le virus de la démocratie bourgeoise a pénétré nos organisations et en a corrompu les directions. En Belgique particulièrement ce fait est patent. La grande force syndicale est réunie sous l'autorité de la Commission Syndicale. Celle-ci, étape par étape en est arrivée à se confondre de plus en plus avec la direction du Parti Ouvrier Belge. Elle partage aussi avec lui son pouvoir discrétionnaire sur les syndicats. Fait inouï et sans précédent, la récente grève des mineurs a été déclarée terminée non par les organisations intéressées, non pas même par la Commission Syndicale, mais par une réunion commune du Conseil Général du Parti politique et de la Commission Syndicale. Violation flagrante des statuts ! Il faut regretter que les protestations aient été aussi peu nombreuses et aussi peu vigoureuses.

Cela s'explique cependant. Il y a d'abord que trop de trahisons, trop d'espairs déçus ont brisé la confiance des masses. Où règne le pessimisme la lutte n'est plus possible. Il y a ensuite que la puissance de fait des directions politiques et syndicales leur permet d'étouffer toute tentative d'opposition. Elles ont désappris de se référer à la volonté de leurs membres et elles ont décréété avec morgue que l'intérêt de l'organisation se confondait avec leur propre intérêt et qu'elles feraient seules désormais la loi. La menace d'exclusion pèse sur chaque adhérent suspect de non-conformisme, et il n'est pas de semaine, où l'un ou l'autre protestataire ne soit exclu par simple décision bureaucratique. On s'imagine combien ces procédés ligotent l'activité syndicale, surtout si l'on se rappelle qu'en Belgique l'exclusion syndicale entraîne pratiquement le retrait des indemnités de chômage, dont les syndiqués seuls peuvent bénéficier.

L'impuissance du P. C. belge.

Pour expliquer l'apathie ouvrière il faut encore signaler l'expérience moscoutaire. Si les représentants en Belgique de la III^e Internationale furent parmi les premiers à dénoncer l'insuffisance de la politique réformiste, il devait assez rapidement apparaître que leurs buts ne se différençaient que de fort peu de ceux de la III^e Internationale et que le plus clair de cette différenciation résidait avant tout dans l'emploi d'une terminologie plus radicale et plus démagogique. En dehors de cette terminologie toute de façade et somme toute assez incohérente, le Parti Communiste tout comme le

Parti Ouvrier est un parti électoral. Son exercice le plus familier est la chasse aux mandats, cette flatterie des goûts passagers de la clientèle électorale. Dans la pratique cela entraîne évidemment à pas mal de reniements, de compromissions, d'exercices de haute voltige. Pour n'en citer qu'un exemple assez récent, disons qu'un objecteur de conscience vient de protester contre sa détention par la grève de la faim. Plusieurs groupements politiques auxquels se sont jointes une ou deux organisations syndicales ont entamé une campagne en sa faveur. Cette campagne appuyée d'ailleurs par des interventions occultes de personnages bien en cour a réussi à faire libérer l'intéressé. Une certaine propagande a ainsi été faite autour du nom de cet objecteur. Le Parti Communiste veut en profiter et a offert à Simoons la tête de liste pour les élections législatives. Quand on connaît la thèse de la Troisième Internationale concernant l'objection de conscience, cette candidature paraît une mauvaise plaisanterie, ou micux, un procédé d'arrivistes sans grands scrupules auxquels le choix des moyens ne coûte guère. De cette politique nous n'aurions pas à nous intéresser ici outre mesure si précisément, appliquée au domaine syndical, elle n'y avait provoqué trop de ravages.



(GEORGE GROSZ).

Lorsque le Parti Communiste belge dénonçait la main-mise dictatoriale du Parti Ouvrier sur les organisations syndicales, lorsqu'il protestait contre la centralisation bureaucratique qui permettait cette main-mise, il ne cherchait pas en réalité à combattre le principe même de cette dictature, mais cherchait uniquement à arracher cette arme des mains d'un parti adverse pour en faire

usage à son tour. En créant des sections de l'Opposition Syndicale Révolutionnaire directement inféodées à l'obédience de Moscou, il faisait une œuvre de division systématique et absolument consciente que la direction du P. O. B. eut beau jeu de dénoncer. Les ouvriers se trouvaient ainsi devant ce dilemme : ou la main-mise des bureaucrates réformistes, ou la scission au profit d'un autre parti et d'autres bureaucrates. Ni l'un ni l'autre n'était une solution. La scission en France a assez démontré les dangers de cette politique ; mais payer l'unité par le plus complet renoncement à la lutte, c'est la payer trop cher.

Rechercher la solution à cette situation lamentable, arracher les syndicats à l'emprise politique, maintenir et renforcer l'unité ouvrière, reconquérir la démocratie et le droit à la lutte, est notre tâche. Nous sommes relativement nombreux à concevoir la nécessité et l'urgence de cette tâche. Disons cependant qu'en ce qui concerne les moyens à employer nous sommes loin de compte.

Pourrons-nous sauver les syndicats ? Les données de l'expérience.

La situation se présente ainsi : D'une part, la Commission Syndicale qui groupe environ 500.000 adhérents. Son organisation, cristallisée, momifiée, se maintient par la force et l'arbitraire. Par ailleurs nous assistons au renforcement inquiétant des syndicats chrétiens ou libéraux, dont les buts de trahison sont à peine voilés. Enfin, il y a quelques organisations indépendantes qui s'efforcent avec leurs petits moyens de lutter sur le terrain strictement syndical. Parmi ces dernières citons les Syndicats Fédéralistes de la Région de Liège, adhérents à l'A. I. T. et la Fédération des Finances dont je fais partie.

Voyons maintenant les possibilités d'action dans chacune de ces centrales. Nous pouvons écarter immédiatement les syndicats chrétiens qui n'intéressent un révolutionnaire que dans la mesure où il doit les combattre. Dans les syndicats affiliés à la Commission Syndicale il y a de loin en loin des phalanges militantes qui persistent à lutter pour redresser leur organisation. Les résultats ne sont pas toujours encourageants.

Pour mieux illustrer l'attitude de la bureaucratie de la Commission Syndicale et la nature de sa lutte avec ses oppositions, il faut faire un historique des deux grèves importantes qui viennent de se dérouler. D'abord celle des Typographes bruxellois. L'Association Typographique groupe la quasi-totalité des syndicats de sa corporation. Par le canal de la Fédération du Livre, elle est affiliée à la Commission Syndicale. Elle s'est cependant toujours refusée à reconnaître de quelque façon que ce soit l'autorité du Parti Ouvrier Belge. D'un autre côté, elle a résisté à toutes les tentatives de main-mise de la part des communistes. Elle constitue dans l'organisation générale des Syndicats Centralisés un phénomène assez curieux et absolument unique. Elle a su se choisir des dirigeants ayant une haute conception de leurs devoirs et une réelle conscience de la lutte syndicale.

Il y a un peu plus d'un an le contrat collectif de cette corporation arrivait à expiration. Les patrons manifestaient leur intention de rogner sensiblement les avantages acquis de haute lutte. C'était l'époque où les grands manitous réclamaient à grands cris la semaine de 40 heures, le respect des salaires, les vacances payées, et autres réformes tapageuses. Pour obtenir cette semaine de 40 heures, pour faire respecter leurs salaires, pour conquérir les vacances payées, les typographes entendirent commencer la lutte. Puisque les patrons

refusaient, ils déclarèrent la grève. L'accord fut unanime dans la décision et dans l'action.

Cela ne faisait pas l'affaire du Parti Ouvrier qui voulait bien réclamer des réformes par la voie parlementaire, mais ne redoutait rien tant que de les voir se réaliser autrement que par des discours. Par de subtils raisonnements, la Commission Syndicale s'acharna à prouver que cette grève était indisciplinée. Avec beaucoup de chiffres elle expliqua que l'accord des sections de province et des autres corporations attachées au livre n'avait pas été obtenu. Nous n'avons pas l'intention de défendre la conception étroitement corporative, le cloisonnement des professions. Mais le but de la Commission Syndicale n'était pas d'étendre la grève comme vous pourriez le penser, mais bien de briser ce mouvement qui allait à l'encontre de sa volonté de collaboration patronale et gouvernementale.

Dès les premiers jours de la grève, les journaux du P. O. B. prirent une attitude nettement hostile à la grève. Ils n'hésitèrent pas à mêler leur signature à celle des journaux les plus réactionnaires en des tracts communs et des affiches. Et lorsqu'enfin les typographes battus durent rentrer, le journal *Le Peuple* écrivait : « Les typos se sont cassés les reins, c'est bien fait ».

Les autres syndicats eurent tous une attitude expectative, voire même nettement hostile. Dans la plupart, il fut défendu de parler même de la grève qui se déroulait. Le silence était de rigueur et pour plus de certitude les réunions furent fortement espacées. Pour le seul fait d'avoir soutenu les grévistes des exclusions furent imposées par les Centrales, notamment au Syndicat du Bâtiment à Bruxelles. Ainsi, les éléments combattifs des syndicats centralisés se trouvèrent dans cette situation paradoxale de ne pouvoir défendre leurs convictions et faire leur devoir de militants *qu'en-dehors de leurs organisations, sinon même contre elles*. Nécessité fait loi. Ils organisèrent des Comités de soutien aux grévistes qui firent ce qui fut en leur pouvoir de faire. Le premier mai, la réunion officielle organisée par le Parti Socialiste réunit moins de participants que le meeting en l'honneur des grévistes organisé en même temps. Et il fut moins enthousiaste. Mais quelle pénible situation pour des défenseurs de l'unité par et dans leur organisation de ne pouvoir œuvrer qu'en lutte avec celle-ci.

Un an après, la bataille des mineurs.

Elle aussi, dès le début, eut à compter avec le boycott systématique et organisé du parti politique et de la bureaucratie syndicale. Je pourrais citer de nombreux documents irréfutables sortant des presses socialistes et prouvant combien le parti et la direction syndicale qui lui est inféodée cherchaient à briser le mouvement. Je n'en citerai que deux plus particulièrement typiques.

Aux premiers jours de la grève, *Le Peuple*, moniteur officiel du Parti, écrivait : « Comme une nuée de mouches malfaisantes, des grévistes horains appartenant à l'organisation des Chevaliers du Travail se sont abattus jeudi soir sur la région de Charleroi. Leur but est d'essayer d'entraîner dans leur regrettable mouvement de grève les mineurs du pays noir ».

Voici une autre attaque, qui, pour être moins violente, n'en était que plus grave. Il faut savoir que les mineurs n'avaient aucune chance de vaincre s'ils restaient isolés. Il ne suffisait pas de ne plus extraire de charbon, il fallait empêcher de livrer les commandes que les réserves permettaient largement de couvrir. Seul l'appui des cheminots pouvait être décisif. A l'appel de leurs camarades en lutte les cheminots du Centre répondirent : « Présents ! ». Ils votèrent la grève de

solidarité. La réponse ne se fit pas attendre. Le secrétaire national et député Renier, bien surnommé « Le Renégat », signa l'ordre de rester au travail, qui fut immédiatement inséré dans la presse.

Ces quelques exemples pris dans l'actualité, ou presque, jettent une lumière crue sur le caractère négatif, sur les éléments d'inertie qui entravent l'activité syndicale en Belgique.

Voyons maintenant les éléments sur lesquels nous croyons pouvoir compter.

Les bonnes volontés actuelles. Comment les employer ?

Il y a ces phalanges dont j'ai déjà parlé et qui dans le sein des organisations socialistes persistent à combattre la direction. Leur action est non seulement entravée par la crainte des exclusions, mais encore par la méfiance que dix années de vie militante, de lutte politique, ont suscitée. Ces camarades viennent de tous les points de l'horizon politique. Il y a des syndicalistes, des socialistes-révolutionnaires, des communistes, des anarchistes. Si aujourd'hui ils se retrouvent côte-à-côte dans l'action syndicale, ils n'oublient pas qu'ils se sont combattus à mort. Et il est à craindre qu'il ne subsiste longtemps des traces de ces dissentiments.

A plus d'une reprise des regroupements ont été tentés. Ils ont résisté plus ou moins longtemps, mais n'étaient jamais très viables. Ces derniers temps un journal a été lancé qui se donne pour tâche le redressement syndical. L'avenir dira le rôle qu'il aura su jouer.

Personnellement, comme vous le savez, je milite dans une organisation indépendante. Ce mot d'indépendance a déjà fait couler pas mal d'encre. Pour beaucoup il est synonyme de neutralité. Vous êtes trop avertis des choses syndicales pour que je m'arrête ici à réfuter cette confusion plus ou moins volontaire. A ceux qui lancent de pareils bobards, il nous serait facile de proposer en exemple la combattivité de nombreux syndicats que rien ne relie à un parti parlementaire.

Il convient seulement ici de signaler qu'en Belgique le syndicalisme indépendant souffre d'anémie. Le défaut est grave. Le syndicat est avant toute autre chose un organisme de masse. Sur le terrain économique, seules les forces d'ordre économique comptent, et ne pas pouvoir compter sur de très larges masses est une faiblesse indéniable. Nous avons, il est vrai, des adhérents nombreux dans certaines corporations. Mais cela est encore insuffisant. La lutte n'est plus circonscrite à telle ou telle profession. L'action corporative est dépassée par l'histoire. Pour les batailles de grande envergure nous manquons des troupes nécessaires.

Ainsi les ouvriers belges se trouvent devant ce dilemme : ou l'organisation de masse paralysée par la volonté de ses dirigeants, ou les organisations indépendantes, pour lesquelles la réelle volonté de lutte ne remplace pas la force.

Voilà la situation actuelle. Il faut en sortir.

Il me déplairait de combattre ici ceux qui, pour atteindre le même but que celui que nous nous sommes donnés, ont choisi une autre voie. Je connais trop le dévouement et l'esprit de lutte de certains de ceux-là pour n'y pas rendre hommage. C'est très sincèrement que je forme des vœux pour que leurs efforts aboutissent.

Mais à ceux qui dans leurs organisations politico-syndicales luttent contre le courant, nous voudrions demander d'observer à notre égard la même attitude de compréhension que nous adoptons vis-à-vis d'eux. S'ils légitiment leur tactique par des arguments dont

certains sont à retenir, nous pouvons aussi expliquer le pourquoi de notre attitude.

Nous n'avons pas le droit d'abandonner à eux-



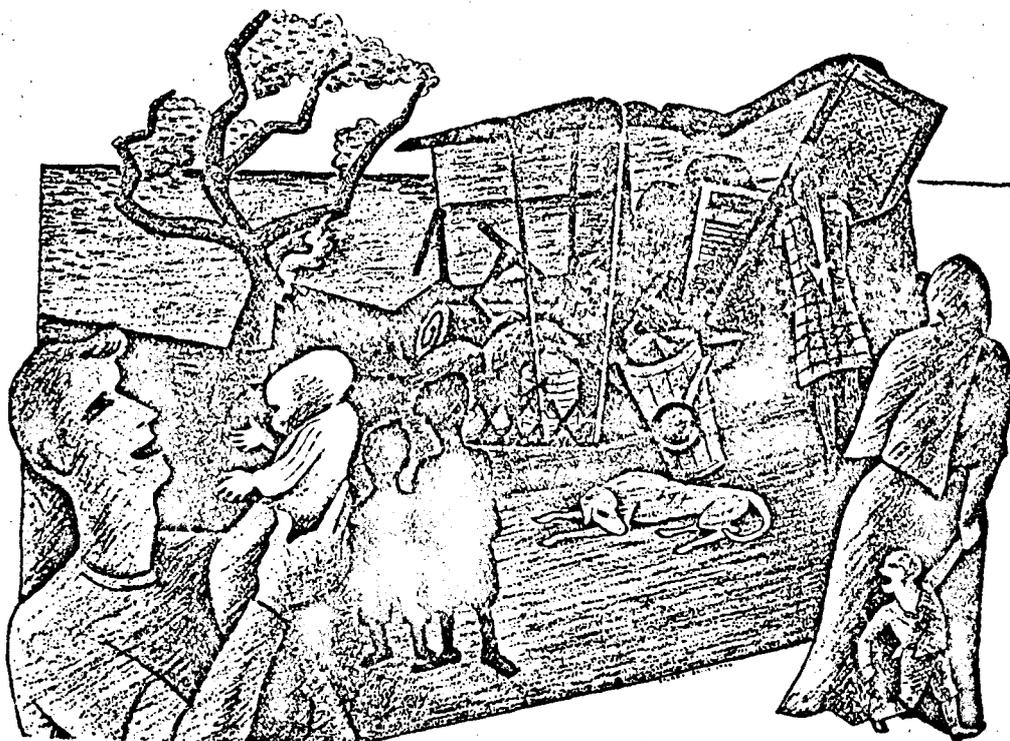
(d'après GEORGE GROSZ).

mêmes ceux qui sont sans cesse rejetés de l'action syndicale par l'arbitraire des dirigeants. Ni ceux qui sont sortis dégoûtés. Ni ceux qui dès avant d'entrer ont reculé devant l'odeur de renfermé que dégagent les syndicats socialistes. Nous ne pouvons pas laisser ceux-là (et ils sont nombreux) dans leur isolement. La tour d'ivoire n'est pas une doctrine syndicale. De plus, recruter pour l'organisation politique, ainsi que le font les opposants dans le sein des syndicats socialistes, c'est qu'ils le veulent ou non risquer de contaminer des jeunes éléments vierges d'empreinte au contact de tant de pourriture. Le fait mérite d'y réfléchir.

Conclusion.

Il me reste à conclure. Nous concevons l'organisation syndicale comme étant l'arme de la lutte des classes par excellence. Mais le syndicat ne peut prétendre à remplir sa mission que s'il refuse toute compromission à l'extérieur avec les arrivistes politiques, et s'il échappe à toute main-mise intérieure de la bureaucratie. La grande majorité des syndicats belges n'ont évité ni l'un ni l'autre de ces dangers. Les arracher à cette double emprise est une lourde tâche.

Pour y arriver des hommes ont choisi des routes différentes. Nous avons choisi la nôtre. Nous y marcherons et nous espérons que rien ne viendra nous en détourner.



(Dessin de ZADKO).

III. LA VIE OUVRIÈRE

LES ORDONNANCES DE DETRESSE

Par P. H. Spaak, député de Bruxelles.

Les élections ont eu lieu en Belgique le 27 novembre 1932. Elles n'ont pas sensiblement modifié les forces respectives des partis. La coalition bourgeoise, catholique-libérale, dont les démocrates-chrétiens sont prisonniers, a gardé le pouvoir.

A la fin du mois de décembre, M. Jaspar, le grand homme et l'homme fort du ministère, a déposé sur le bureau de la Chambre un plan de redressement financier et a été forcé de reconnaître dans un document officiel l'état critique des finances belges. Il indiquait en même temps l'urgence de l'effort à accomplir pour rétablir l'équilibre du budget et à cet effet il réclamait du Parlement l'obtention des « pleins pouvoirs ».

Si la logique et la raison présidaient aux travaux parlementaires, on devrait croire que les députés, avant d'accorder à M. Jaspar les armes qu'il réclamait, se sont demandés s'il était bien digne de les obtenir. Ce serait mal connaître le milieu, et pourtant M. Jaspar est, autant qu'un homme peut l'être, responsable de la situation que les hasards de la politique lui font aujourd'hui une obligation de dénouer.

C'est lui qui en 1929 a conduit la bourgeoisie à la

victoire. C'est lui qui était premier ministre, en 1930. C'est avec son autorisation que M. Houtart, pendant l'année du centenaire, à un moment où la crise prochaine était une certitude, a pratiqué la politique fiscale à la fois la plus égoïste et la plus légère que l'on puisse concevoir.

C'est grâce à lui qu'à un moment où l'Etat aurait dû rassembler toutes ses forces en vue des heures difficiles qui s'annonçaient, on a supprimé les expertises, dégrevé les riches, bouleversé tout notre système fiscal qui commençait seulement à donner quelque chose.

C'est donc lui qui incontestablement est à l'origine des difficultés présentes.

Toute la majorité cependant porte une part de responsabilité. Il est aujourd'hui admis que depuis le 1^{er} juillet 1931 l'Etat n'a trouvé la possibilité de faire face à ses obligations qu'en recourant à l'emprunt. Il a donc fallu 18 mois à la bourgeoisie pour tenter un effort de sauvetage sincère ; elle a attendu d'avoir creusé un trou de 4 milliards pour envisager les mesures qu'il y avait lieu de prendre.

Je ne chercherai pas ici à déterminer si la mesure des pleins pouvoirs est constitutionnelle ou non, je veux seulement examiner ce que le gouvernement a fait de l'armé qui lui a été donnée.

du redressement financier, avant tout, par les classes laborieuses.

Les deux idées maîtresses du projet consistaient dans l'augmentation des impôts de consommation et dans la création d'une taxe nationale de crise. Il paraît inutile d'indiquer longuement pourquoi le parti socialiste n'a pu se rallier à l'établissement de nouveaux impôts indirects. Adversaire en principe de cette forme d'imposition, son hostilité était aujourd'hui redoublée par la situation malheureuse dans laquelle se trouve un nombre énorme de familles ouvrières. Les enquêtes récentes ont démontré que dans des milliers de ménages les ressources du père et de la mère ne permettent plus d'atteindre les environs du minimum vital. Nous avons considéré que dans un pareil moment tout ce qui était de nature à augmenter le prix de la vie ou à empêcher celui-ci de diminuer autant que le permettent les conditions générales de l'heure, était vraiment criminel.

En ce qui concerne la taxe nationale de crise, nous aurions pu en admettre le principe, si le gouvernement avait accepté de nous donner satisfaction sur trois modalités essentielles : une sérieuse exonération à la base, une progression beaucoup plus accentuée, une généralisation qui aurait permis de frapper les revenus mobiliers. En refusant aux socialistes ces légitimes satisfactions, le gouvernement a démontré qu'il entendait beaucoup plus faire œuvre de classe qu'œuvre de justice.

Toutes les mesures qui ont été prises par la suite dans le domaine des économies à faire sont venues renforcer cette certitude déjà acquise.

Citons en quelques-unes.

D'abord une nouvelle classification des communes qui aggrave l'impôt sur les salaires. Classification incohérente, injuste, indéfendable.

Suppression de la pension de vieillesse aux vieillards hospitalisés. Mesure vraiment symbolique, quand on songe que c'est à ceux qui sont les plus malheureux parmi les malheureux que le gouvernement s'attaque d'abord, qu'il laisse subsister les scandaleux cumuls réalisés par les généraux invalides en activité de service et qu'il retire aux vieillards recueillis dans les hospices les quelques dizaines de francs qui leur permettent d'acheter un peu de tabac, quelques douceurs.

Tout cela pourtant n'est que peu de chose si on le compare à l'offensive de grand style qui est déclanchée contre les indemnités de chômage. Certes le chômage coûte cher à l'Etat. Mais à qui la faute ? Aux chômeurs ou au régime ?

Le paiement des allocations est à l'heure actuelle le premier devoir de la collectivité. Voyons rapidement comment le gouvernement envisage ce devoir.

Tout d'abord il a pris une mesure odieuse contre les femmes chômeuses, épouses de chômeurs. Il a limité leurs droits à l'allocation et rien ne justifie une pareille mesure. Puis il a exigé que les communes remboursent les 270 millions qui leur ont été avancés par le Fonds National de Crise, mettant ainsi les administrations des cités où le chômage est intense et dure depuis longtemps dans une situation quasi inextricable, les empêchant de payer les compléments d'allocations nécessaires.

Enfin, dernière mesure : il vient de publier un

nouvel état de besoin si explicite que personne encore n'a pu en chiffrer exactement les conséquences, mais qui à première vue me paraît désastreux pour les chômeurs partiels.

Ici nous touchons vraiment au nœud de la question sociale. Dans cette lutte qu'il essaie de justifier par la chasse aux abus, le gouvernement n'obéit pas qu'à des mobiles d'économie, il exécute les ordres qui lui sont donnés par la grosse industrie et la haute banque. A travers les indemnités de chômage il vise les salaires.

Qui ne voit les conséquences inévitables des réductions opérées ? Le jour où l'ouvrier chômeur n'aura vraiment plus de quoi vivre il sera disposé à travailler n'importe où et à n'importe quelles conditions. Ce jour-là l'armée des chômeurs envahira le marché du travail et ce qui reste des salaires sera emporté. Ce jour-là, la bourgeoisie capitaliste aura triomphé.

La classe ouvrière sent-elle vraiment le danger ? A contempler la mollesse de ses réactions on en doute.

Y a-t-il une conclusion à tirer de cette politique financière ? Bien sûr, il y en a même plusieurs.

La première c'est qu'elle s'est révélée totalement insuffisante. Dans le discours qu'il a prononcé à la Chambre à la fin du mois de mars, M. Jaspard, qui s'était vanté de rétablir l'équilibre du budget, a dû avouer un déficit nouveau qui pour les trois premiers mois de l'année dépasse déjà 500 millions.

Il annonce de nouvelles mesures. Nous le connaissons assez pour savoir dans quel esprit elles seront conçues et qui en fera les frais. Nous savons aussi qu'elles seront étroitement conservatrices, sans ampleur et sans audace, venant d'un homme qui devait être un bon ministre en 1910, mais qui ne tente rien pour s'adapter aux circonstances actuelles.

Lui, dont la politique fait faillite, il se contente de repousser avec dédain, un dédain d'ailleurs ridicule, toutes les suggestions hardies, toutes les idées neuves.

Ne nous le dissimulons pas, l'échéance arrive, l'échéance redoutable.

Ecrasé par des forces qu'il ne peuvent maîtriser, le monde capitaliste et l'Etat bourgeois avancent de plus en plus vite sur la route de la catastrophe. Les possibilités d'action deviennent de plus en plus limitées. Les rapports entre la bourgeoisie et le prolétariat se tendent, la lutte des classes se fait plus vive, en un mot le combat décisif approche.

Depuis des mois et des mois l'initiative des opérations appartient aux privilégiés. Ils ont choisi le terrain du combat, ils imposent leurs méthodes. La foule des opprimés, malgré sa soumission ou à cause de sa soumission, ne parvient guère à défendre ses positions, elle recule.

L'étincelle va prochainement se produire. Elle approche, l'heure où la bourgeoisie cherchera en-dehors des formes actuellement admises à consolider son pouvoir.

L'exemple de l'étranger devrait nous ouvrir les yeux. Mais pour ceux qui ne veulent pas regarder au-delà des frontières, qui s'imaginent toujours que les malheurs des autres ne peuvent les atteindre, il suffit de méditer sur les conséquences inévitables de la politique financière du gouvernement. S'il leur reste un peu de clairvoyance, ils seront forcés de comprendre.



LES FONCTIONNAIRES DEVANT LA CRISE

Par T. Lippe.

On connaissait jusqu'ici deux classes d'ouvriers : ceux qui travaillent et ceux qui chôment. Grâce au gouvernement belge nous voici promus au rang d'une troisième catégorie : ceux dont la stabilité d'emploi est assurée.

Jusqu'alors nous étions accoutumés à considérer la crise, le chômage, comme un état anormal ; il nous paraissait naturel de trouver de l'embauche. Ce n'est pas cela, paraît-il, et le gouvernement nous l'a signifié. Le commun des mortels se croise les bras et se serre la ceinture. Une certaine caste de privilégiés travaille dur et se serre aussi la ceinture, quoiqu'un peu moins. Enfin nous, les fonctionnaires, nous avons le rare privilège d'être assurés d'avoir du boulot jusqu'à plus soif, et il est dès lors fort juste que cet avantage trouve sa contre-partie : on nous serre la ceinture. Un trou de moins qu'à d'autres, peut-être, c'est entendu, mais au point où nous en sommes, un cran de plus ou de moins n'entre plus en ligne de compte.

Un exemple entre mille. Les douaniers, dont le rôle ingrat a été signalé au cours d'une récente interpellation parlementaire et auxquels le ministre intéressé a décerné — réthorique verbale — un brevet de civisme, émargent au budget pour quelque 10.000 francs l'an. Un préposé, marié, 8 ans de service, touche un salaire mensuel de 987 francs. Il s'agit de francs belges, stabilisés par notre très national Franqui aux alentours

de 13 centimes. Avec cela il faut manger tous les jours et résister aux tentatives de corruption.

C'est à ce traitement assuré, à cette famine « garantie », que le gouvernement vient d'appliquer non seulement la taxe nationale de crise, mais encore une taxe supplémentaire de 1/2 %.

Il faut dire que la passivité des fonctionnaires n'y est pas étrangère. Non seulement la grande majorité d'entre eux ignore jusqu'à l'existence des formations syndicales, mais ceux qui sont organisés le sont en de multiples centrales, sections, associations, amicales et groupements qui mènent entre eux une lutte débilante. Rien qu'au département des finances nous connaissons le Syndicat National, la Fédération Générale Indépendante, la Verbroedering (linguistique) et de nombreuses amicales (au moins une par catégorie ou grade). Tout cela tire à huc et à dia. Quoi d'étonnant s'ils restent à piétiner.

L'unité syndicale paraît un premier but à atteindre. Mais là où les fonctionnaires français trouvent un terrain d'entente somme toute favorable, les fonctionnaires belges subissent pas mal d'avatars.

Allez donc parler d'unité à ces états-majors jaloux de leurs prérogatives, qui, au nom du P. O. B., mènent les organisations affiliées à la Commission Syndicale. Allez parler de lutte ouvrière à ces secrétaires syndicaux en même temps députés ou sénateurs, qui traitent des questions de salaires entre une interpellation parlementaire et une campagne électorale. Ils vous prôneront le recours au Bureau International du Travail. Ils profiteront d'ailleurs de cette occasion pour vous expli-

quer (à l'instar de Monsieur Renier dans le *Ralliement des Cheminots*) qu'en dehors de la tendance social-démocrate, tous les militants, qu'ils soient socialistes-révolutionnaires, communistes, syndicalistes, sont sans distinction issus de la lie, aptes aux sales besognes, des êtres répugnants ne visant qu'à la division. (Nous citons textuellement). Si après cela, l'envie vous reste de leur serrer la main !

On pourrait, il est vrai, s'adresser directement aux ouvriers affiliés à ces syndicats et ignorer volontairement leurs chefs indignes. Mais comment ? Les syndicats affiliés à la Commission Syndicale n'existent plus qu'en fonction de leurs bureaux. Si même — malgré toutes les précautions prises par leurs dirigeants — on parvenait directement à atteindre les affiliés, le résultat n'en sera qu'assez maigre. Il y a belle lurette que leur avis n'est plus demandé et la puissance des bureaux est assurée de pouvoir s'en passer.

Il faut dire aussi que les syndicats indépendants qui groupent un nombre relativement important de fonctionnaires, n'attachent pas à la question de l'unité toute l'importance qu'elle mérite. Cela tient sans doute à leurs difficultés intérieures qui les accaparent.

Le Cartel des Services Publics groupe tous les syndicats de fonctionnaires non inféodés à un parti. Il lui est donc théoriquement possible de réaliser l'unité en son sein. Malheureusement les raisons pour lesquelles les fédérations adhérentes ont rompu avec les partis ne sont pas les mêmes. S'il en est qui ont cherché dans l'indépendance plus de liberté d'action, moins de centralisme dictatorial, plus de démocratie ouvrière, pour tout dire plus de combattivité, d'autres se sont écartés des partis politiques précisément à cause de l'action sociale de ces partis. Celles-ci, en réalité, sont non pas indépendantes mais neutres, ce qui n'est pas la même chose.

Un tel Cartel ne subsiste que grâce au respect de la liberté d'action des sections. Mais c'est là un avantage qui trouve son revers dans le manque de cohésion de son action.

Ainsi l'ordonnance qui frappe les salaires des fonctionnaires d'une surtaxe a été acceptée sans récriminations par certaines filiales et a provoqué les protestations d'autres. A la réunion du bureau du Cartel où cette question a été soulevée, un délégué de la Fédération Postale défendait cette thèse : « La question des taxes est d'ordre gouvernemental, et par conséquent politique. En tant qu'organisation indépendante, nous devons nous interdire toute incursion sur le terrain politique. Nous n'avons donc pas à intervenir ». On se demande vraiment dans quel cas l'on pourra intervenir ! A cette même réunion, cependant, un délégué de la Fédération des Finances s'expliquait ainsi : « Nous devons nous opposer par tous les moyens aux diminutions de salaires tant formelles que de fait. Et cela pour plusieurs raisons. D'abord parce que la défense des salaires est un principe syndical auquel on ne saurait faire d'entors sans trahir. Ensuite, parce que tout l'avenir de notre organisation est en jeu. En effet, aux yeux des travailleurs, le P. O. B. et la Commission Syndicale mènent actuellement une lutte réelle contre les diminutions. Nous savons que cette opposition est purement verbale, se limite à quelques discours parlementaires,

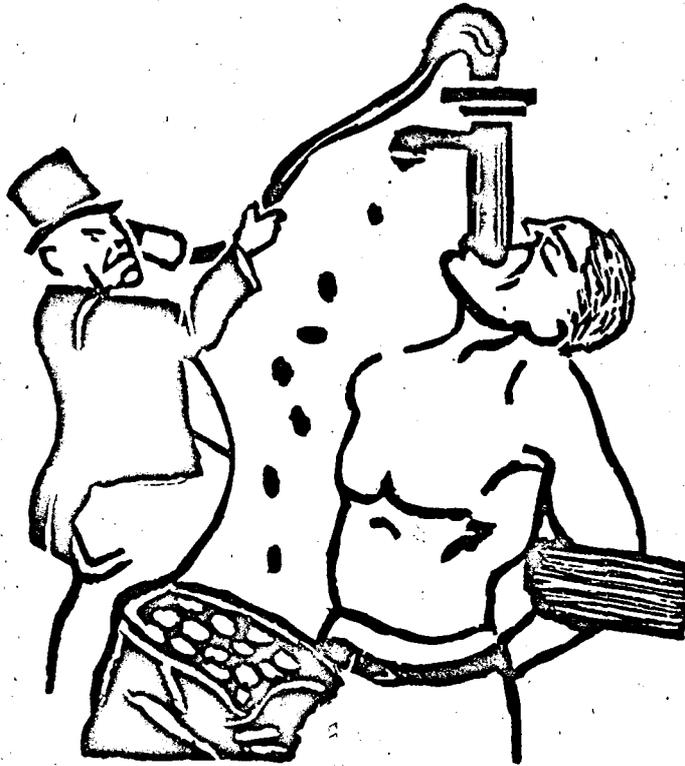
et que la grève générale que la C. S. est en mesure de déclencher sera soigneusement évitée. Nous ne nous illusionnons nullement sur la portée réelle de leur action qui n'a de mobiles que des raisons électorales et le désir de participer au pouvoir. Mais la grande masse ne cherchera pas si loin et ne verra que ce fait brutal que le P. O. B. et la C. S. protestent en sa faveur. Or nous devons savoir que d'ici un certain temps, le P. O. B. peut être appelé à prendre les responsabilités gouvernementales. D'abord parce que la majorité actuelle est assez réduite et que le Parti Libéral sur lequel elle s'appuie traverse une crise intérieure qui menace sans cesse sa cohésion. La moindre défection des parlementaires libéraux mettra le gouvernement en minorité. Ensuite, car, et l'histoire des autres pays à régime parlementaire nous le prouve, au moment où la crise atteint le budget d'Etat, il est toujours fait appel aux socialistes pour sauver le coffre-fort. Voyez l'Angleterre et l'Espagne. Dans ces conditions, nous serons amenés à combattre un gouvernement socialiste qui exigera des travailleurs des sacrifices plus considérables que ceux demandés aujourd'hui. Mais si nous n'avons pas combattu avec toute l'énergie possible les prétentions cléricalo-libérales, personne ne comprendra notre opposition aux décrets gouvernementaux socialistes et la C. S. qui se trouvera alors de l'autre côté de la barricade et soutiendra ses amis politiques au pouvoir ne se fera pas faute d'employer cet argument ».

On le voit, l'unité de vues est loin d'être réalisée parmi les sections du Cartel et son action, évidemment, s'en ressent. Est-ce à dire que là aussi tout est perdu et qu'il faut désespérer ? Non. Car cette discipline bureaucratique qui brise dans l'œuf toute tentative d'action des syndicats centralisés n'existe pas au Cartel. Il n'y serait pas possible, ainsi qu'il s'est produit au Syndicat National des Cheminots, d'interdire par voie d'ukase à une section de se solidariser avec une autre corporation en grève. Et dès lors ceux qui dès à présent ont compris leur devoir de classe peuvent passer à l'action sans attendre l'approbation du comité central. Ils peuvent ainsi prouver qu'ils ont raison et convaincre mieux que par des discours. Si les syndicats indépendants sont loin d'atteindre le degré d'homogénéité, de conscience, de vouloir, que nous leur souhaitons, il leur reste au moins le respect de la démocratie syndicale et cela est suffisant pour leur faire confiance.

RELIGION ET JUSTICE SOCIALE

Sous ce titre est publié un tract fortement et noblement pensé, où sont relevés les arguments utilisés dans ses sermons populaires par le Révérend Père Pinard de la Boulaye. Jésus a-t-il vraiment enseigné la résignation et l'obéissance ? L'esprit de travail et de pauvreté ? N'a-t-il pas combattu pour un monde meilleur sur la terre ? La lecture de ces deux pages (format C. I. O.) fera réfléchir plus d'un croyant.

Demandez spécimen et renseignements à l'Administration de la C. I. O. : P. Jolibois, 10, rue E. Jamais, Nîmes (Gard).



LES TRAVAILLEURS « ETRANGERS »

Par N. Lazarevitch.

Le problème des travailleurs venus d'outre-frontière se pose avec acuité en Belgique. Les solutions à trouver intéressent toutefois non seulement le prolétariat de ce petit pays, mais également les travailleurs de France. En effet, la même question se pose devant eux ; seulement en Belgique, la crise étant plus intense, la population plus dense, la concurrence à l'embauche plus acharnée, il se fait que la présence des « étrangers » oblige plus d'ouvriers à y réfléchir.

Evidemment, les préjugés nationalistes cultivés avec grand soin par les écoles laïques et confessionnelles, entretenus par la grande presse, se réveillent à cette occasion. Les faibles noyaux fascistes existant ici sous le nom de « Parti National » ne manquent pas de jeter de l'huile sur le feu, ils n'ont qu'à encourager une opinion devenant très courante dans la classe ouvrière, à savoir : « Il suffirait que tous les étrangers retournent dans leur pays pour que les ouvriers belges aient du travail ». A cette haine nationaliste vient s'ajouter la rage qui s'empare d'éléments plus conscients quand ils voient la plupart des travailleurs « étrangers » pour des raisons exposées plus bas, accepter des conditions de travail de loin inférieures à la moyenne.

C'est d'ailleurs cette soumission qui fait que les patrons dans bien des cas préfèrent les maintenir au travail plutôt que de garder les ouvriers du pays. Une fois de plus l'hypocrisie du patriotisme s'affirme ; il est très amusant pour des antipatriotes comme nous de

faire constater que le souci du prix de revient prime chez les patrons sur les sentiments nationalistes.

Hélas ! du côté ouvrier la notion de solidarité de classe sur ce point n'apparaît pas toujours aussi précise. Certes, entre travailleurs syndiqués cette conception est mieux sentie ; ainsi, au début des grèves de Juillet dans le Borinage, une des commissions paritaires avait tenté de détourner la colère prolétarienne en proposant de pallier au problème du chômage par le renvoi de tous les ouvriers étrangers célibataires et de ceux dont la famille est restée outre-frontière ; malgré que cette solution eut trouvé l'appui du Comité Régional de la Centrale des Mineurs, la masse ouvrière la repoussa dans ses assemblées de sections à une forte majorité.

Par contre on a vu une foule ouvrière attendre à la remonte d'un charbonnage un ouvrier italien que les policiers étaient allés arrêter au fond de la mine parce que soupçonné de l'assassinat d'une femme à Wandre (Liège). Les policiers eurent toutes les peines du monde d'empêcher le lynchage de cet italien, par des prolétaires dont les crânes avaient été bourrés pendant plusieurs jours avec intensité au cours d'une campagne odieuse laissant entendre que cet assassinat était l'œuvre d'étrangers. Quelque temps après il fallut relâcher cet italien qui avait failli être lynché et dont l'innocence apparaissait évidente. La presse belge entretient cette haine en mettant soigneusement en évidence toute rixe, tout vol, tout assassinat auquel par hasard se trouve mêlé un étranger.

Quel contraste au cours de la grève des mineurs, lorsque les cantines, les baraquements habités par ces

parias quand ils consentaient à faire les jaunes, étaient jour et nuit gardées par la police secrète, la police communale, la gendarmerie. Les rôles étaient renversés : les « sales étrangers », d'habitude brutalisés, se trouvaient choyés et protégés.

Les travailleurs d'outre-frontière travaillant en Belgique appartiennent surtout aux nationalités polonaise et italienne. Il y a dans les grandes villes comme Bruxelles et Anvers quelques noyaux assez importants de juifs que la population du pays confond d'ailleurs avec les Polonais. Il n'y a pas de problème de la main-d'œuvre coloniale, les quelques Algériens, Marocains, Syriens travaillant ici ne se distinguant pas au point de vue restriction du niveau de vie des Polonais et des Italiens et étant traités aussi brutalement, mais pas plus que ceux-ci.

Les « étrangers » sont surtout occupés dans les charbonnages et plus particulièrement dans le Limbourg. Les mines de ce bassin se sont particulièrement développées depuis la guerre ; il n'y a pas encore dans cette région de tradition de résistance collective au patronat ; les syndicats y sont très peu développés ; la propagande la plus modérée est poursuivie et traquée par les gendarmes en violant toute disposition légale. Il s'en suit que les conditions de travail sont particulièrement dures ; les salaires sont bas et l'allure de la production est extrêmement poussée. Les mineurs du Hainaut et de Liège refusent d'aller dans cet enfer. Aussi jusqu'aux tout derniers temps les directions minières sollicitaient et obtenaient du Ministère du Travail l'importation massive de groupes de travailleurs polonais, qui se pliaient à toutes les exigences.

Un grand nombre de travailleurs d'outre-frontière sont également occupés aux grands travaux publics, sur les chantiers du Canal de Charleroi et du Canal Albert, dans la Campine. Sur ces derniers chantiers les firmes allemandes qui ont obtenu l'exécution des travaux demandent aux compagnons venant à l'embauche s'ils sont belges ou étrangers, donnant nettement la préférence aux derniers parce que plus soumis. On s'imagine combien pareille situation alimente la haine nationale, puisqu'elle semble la justifier en y adjoignant un motif de lutte de classes.

Naturellement sur ces chantiers où le pourcentage des syndiqués est infime les bas salaires et les violations de la journée de 8 heures sont la règle. En outre sur les chantiers du Canal de Charleroi les suppléments correspondant aux allocations familiales sont simplement inconnus ; une grève ayant éclaté en juillet 1932 pour les faire payer, la direction refusa et maintint son refus ; pourtant, une clause du cahier des charges de la province du Brabant est formelle à ce sujet ; les entrepreneurs s'en moquent ; l'énorme masse des travailleurs étrangers occupés sur ces travaux n'est pas syndiquée ; dès les premiers jours de la grève, ces ouvriers vinrent implorer des secours au local syndical ; leurs bas salaires ne leur avaient pas permis de réunir la moindre économie.

Le Syndicat du Bâtiment de Bruxelles les soutint pendant les premiers jours, mais ils se découragèrent rapidement ; le seul résultat acquis au cours de ce conflit fut quelques centaines de procès engagés simultanément devant le Conseil des Prudhommes ; ces ou-

vriers assignèrent l'entrepreneur en exigeant le paiement des allocations ; il n'y a pas encore eu de décision juridique là-dessus.

La plupart des ouvriers polonais célibataires occupés dans les charbonnages habitent des baraquements appelés cantines où ils logent et se nourrissent. Ces baraquements sont tenus par un cantinier généralement nommé sur recommandation du consul polonais. Le cantinier est un personnage très important. Il peut dispenser un certain crédit à ses pensionnaires et par là les tenir parfaitement en main. Au cours des grèves de Juillet, maints cantiniers menacèrent de couper le crédit aux Polonais refusant de travailler ; ils mettaient ainsi ces malheureux devant le dilemme : la famine ou la reprise du travail. C'est ce dilemme que le mineur Bryckmann tenta de trancher en tirant sur un cantinier des environs de Charleroi qui le lui posait. Fait curieux, montrant combien les milieux des ouvriers étrangers sont terrorisés : ce furent ses compatriotes qui le ligotèrent et le remirent au détachement de gendarmerie qui arriva dare-dare. Les gendarmes, d'ailleurs, battirent odieusement tous les habitants de la cantine sans distinguer entre ceux qui étaient solidaires ou ennemis de l'ouvrier révolté.

Il va de soi que le cantinier surveille les fréquentations de ses logeurs, qu'il fouille leurs effets pour y chercher des publications subversives, qu'il empêche les propagandistes syndicaux de pénétrer dans le local où il régit.

Les familles polonaises habitant les petites maisonnettes formant les cités qui englobent les mines n'échappent pas non plus au contrôle minutieux des directions minières et de la police. Les nouvelles cités se bâtissent autant que possible sur des terrains appartenant aux charbonnages ; elles sont reliées aux puits par des routes privées ; c'est ainsi que les directions espèrent empêcher en cas de grève les piquets de surveiller l'arrivée au travail des jaunes. En juillet 32, on vit des directeurs autoriser des Polonais habitant les cantines à escalader des murs de clôture pour éviter de leur faire parcourir les rues surveillées par les grévistes.

Au charbonnage de la Violette, à Jupille, la direction logea dans les locaux de la mine, dans des espèces d'étables, des groupes de Polonais ; pour qu'ils n'aient pas à sortir de l'enceinte de la mine, la direction embaucha une polonaise qui leur fabriquait leur friicot.

Mais même en l'absence de conflit les ouvriers polonais, dans les cités, sont continuellement surveillés ; les gardes des charbonnages ont, suivant le règlement tacitement accepté par l'ouvrier en occupant la maison, le droit d'entrer dans celle-ci ; le prétexte généralement adopté est le contrôle de la propreté et la surveillance des jeux de hasard ; en réalité c'est là un moyen de savoir qui fréquentent et que lisent les ouvriers.

Souvent on s'est demandé pourquoi les syndicats avaient si peu de prise sur les travailleurs « étrangers ». Il y a à cela de nombreuses raisons. Quoique cela puisse paraître paradoxal, beaucoup de ces ouvriers ignorent, sinon l'existence des syndicats, tout au moins leur valeur. Beaucoup d'ouvriers polonais venant travailler en Belgique n'ont en effet jamais travaillé dans

l'industrie de leur pays où il existe des syndicats puissants. Ce sont plutôt des paysans qui commencent leur adaptation industrielle. L'ignorance de la langue française ou flamande rend la propagande syndicale extrêmement difficile ; le recrutement direct sur le lieu de travail est particulièrement entravé par cet obstacle ; quant à la propagande par l'écrit ou par les réunions tenues en langue polonaise ou italienne, les syndicats l'ont presque entièrement négligée. Enfin, les consulats italiens et polonais se livrent sous l'œil paternel des autorités belges à une véritable œuvre de contre-propagande ; les consulats polonais créent des associations patriotiques, tandis que les fonctionnaires italiens établissent des sections de fascios ; l'adhésion en fait y est quasi obligatoire, sous peine de perdre son travail ou d'avoir des difficultés avec les autorités policières. Nous touchons là à l'obstacle essentiel au recrutement syndical : la crainte que les travailleurs d'outre-frontière ont devant l'expulsion du pays ordonnée et exécutée administrativement. Nous aurons l'occasion de revenir plus bas à ce procédé de répression qui explique tant de choses dans l'attitude des étrangers.

Il existe parmi ceux-ci une minorité de réfugiés politiques ; ces derniers, dans leur pays, ont connu généralement le problème syndical ; mais en exil ils se sentent particulièrement visés et surveillés. Très peu d'entre eux sont syndiqués ; beaucoup d'anarchistes trouvent les syndicats existant trop réformistes et préfèrent rester dans leur pur isolement ; d'autres, communistes ou communisants refusent de venir aux organisations syndicales parce que celles-ci sont affiliées au P. O. B. Toutefois, ils n'adhèrent pas non plus aux organisations communisantes ; celles-ci ayant des effectifs très restreints sont plus aisément surveillées par la police ; or l'adhésion à pareil syndicat peut facilement amener l'expulsion ; cela limite la possibilité d'adhésion des communistes étrangers.

D'autre part, il faut bien reconnaître que les syndicats ont très peu agi pour recruter les travailleurs d'outre-frontière. Au Syndicat du Bâtiment de Bruxelles des tracts ont été publiés et diffusés appelant à adhérer au syndicat. Une réunion d'ouvriers étrangers fut convoquée par la Fédération des Syndicats de Bruxelles, en 1929. Malheureusement ce commencement de travail fut saboté par les communistes ; ceux-ci prétendirent que cette besogne devait être conduite par les travailleurs étrangers syndiqués et non-syndiqués ; ils firent élire un comité qui se trouva complètement coupé des syndicats et ne se réunit jamais. Par contre, une bonne besogne fut faite dans certaines associations culturelles polonaises qui sous cette forme inoffensive purent devenir des vrais centres d'union ouvrière. Malheureusement les arrestations et les expulsions décimèrent les camarades qui s'en occupaient.

La gravité du problème des travailleurs « étrangers » n'a jamais été suffisamment comprise par les syndicats. C'est à titre d'exception que l'on relève au Congrès du Bâtiment de 1930 des interventions à ce sujet. Peut-être le danger d'un groupe important de travailleurs soumis à un régime exceptionnel et ainsi amené à jouer le rôle de jaunes n'est jamais apparu aussi clairement qu'au cours des grèves de Juillet.

Pendant ce mouvement une minorité des ouvriers

polonais et italiens résista. Mais cette minorité fut beaucoup trop restreinte. La masse des travailleurs étrangers, parce que non-syndiqués, n'avaient pas ou presque pas droit aux secours de grève ; dans bien des cas étant non-syndiqués ils ne pouvaient entrer dans les réunions des grévistes (1). Ajoutez à cela la terreur semée par les expulsions qui pleuvaient surtout en Campine ; on comprendra aisément pourquoi la plupart d'entre eux travaillèrent pendant que leurs frères luttèrent.

Peut-être cette situation finira-t-elle par attirer l'attention des syndicats sur le problème des expulsions administratives. En effet, en Belgique, comme d'ailleurs en France, *tout travailleur étranger peut être expulsé du pays dans les vingt-quatre heures par le simple ordre d'un commissaire de police ou d'un commandant de gendarmerie se couvrant de l'autorité du Ministre de l'Intérieur*. Il suffit que le travailleur visé soit considéré comme dangereux pour l'ordre public. Il n'y a pour lui aucune possibilité de défense, pas de droit d'appel. Il doit se soumettre à l'arbitraire le plus complet.

Or aussi longtemps que les travailleurs « étrangers » vivront sous une pareille menace, ils craindront d'adhérer au syndicat ; en effet, les fonctionnaires de la police n'hésitent pas à présenter un acte syndical comme l'exercice du droit de grève, l'intervention aux assemblées générales, la propagande syndicale pour le recrutement, comme des « dangers pour l'ordre public ». Puisqu'il n'y a pas de possibilité de défense, c'est évidemment le point de vue du fonctionnaire qui triomphe à l'avance.

Les socialistes belges ont souvent fait agir des interventions personnelles pour sauver des ouvriers menacés d'expulsion ; des bourgmestres, des députés, des sénateurs, ont parfois réussi à faire rapporter pareille mesure. Mais évidemment ces interventions personnelles ne touchent en rien au système des expulsions, à la panique qu'il crée. Il y eut en 1929 un projet déposé par le député socialiste Somerhausen tendant à faire examiner tout cas d'expulsion par une sorte de Cour et introduisant devant celle-ci la possibilité d'une défense. Mais même ce projet pourtant extrêmement modéré devenu caduc à la suite de la non-réélection de Somerhausen, ne fut jamais repris par aucun autre mandataire socialiste ; il n'y eut sur ce problème que quelques interpellations à la Chambre.

Puissent les syndicats se rendre compte du danger qu'il y a de laisser sous un régime vraiment fasciste des centaines de milliers de travailleurs ! Puissent-ils déclencher un sérieux mouvement d'opinion contre le système des expulsions !

CORRESPONDANCE INTERNATIONALE OUVRIERE

SOMMAIRE DU NUMERO VII

La révolution agraire en Espagne.

L'anarchisme et le syndicalisme espagnols devant la révolution (L. Pelletier, Il Risveglio, La Protesta, Eusebio Carbo).

L'expérience de la C. G. T. chilienne.

Anarchisme et syndicalisme en Argentine.

La vie et la mort de deux rebelles : Severino di Giovanni et Paulino Scarfo.



ALERTE !...

« Contre le gouvernement, contre les projets scandaleux, contre les taxations sur les salaires et appointements, contre l'organisation systématique de la vie chère, travailleurs debout ! Manifestez en masse ! ».

Voilà donc le mot d'ordre lancé. Commission Syndicale et P. O. B. se sont engagés dans une campagne de meetings et de manifestations.

En dépit de la dualité : P. O. B. et Commission Syndicale, vis-à-vis de laquelle nous ne cessons de mettre les travailleurs en garde, empressons-nous de lancer avec elle notre mot d'ordre : « Debout, travailleurs, contre la réaction ! » Cette campagne est la nôtre ; de toutes nos forces nous y participons.

Et maintenant, précisément parce que les mots d'ordre venus d'en haut et les aspirations venues d'en bas coïncident, précisément parce que la Commission Syndicale lance un appel qui est aussi le nôtre, une explication nous paraît désirable.

Souvenons-nous des événements d'août dernier, grève des mineurs et menace de grève générale.

A priori, il peut sembler bizarre, cet appel à la lutte de la Commission Syndicale, en un moment comme celui-ci ! Il semblera d'autant plus bizarre que, il y a quelques mois, lorsque plusieurs milliers de travailleurs étaient déjà dans la bataille, et où le reste du pays n'attendait qu'un appel pour les rejoindre, cette même Commission Syndicale prêchait la soumission, appelait au calme.

Les résultats du conflit minier furent, a-t-on dit, une grande victoire pour tout le prolétariat belge. La presse socialiste officielle l'a suffisamment claironné.

Les résultats étaient : « Pas d'impôt sur le pain ».

Quelques semaines plus tard à la suite de mesures gouvernementales la vie haussait... « Plus de baisses des salaires ni des appointements ». Non seulement la baisse a été incessante, mais les nouvelles impositions l'accroissent encore... « Solutions partielles à la question du chômage et, en tout cas, aucune diminution des secours » : nous avons vu ce qu'il en était... « Pas de renchérissement du coût de la vie ». Hausse du café, du sucre, des allumettes, des chaussures, sans parler du reste.

Il y avait là des promesses formelles. La reprise du travail était à ce prix. Rien n'a été tenu ! Qu'on nous dise après cela que le parti catholique s'est conduit avec perfidie, que le gouvernement du bloc des droites n'a pas respecté ses engagements ! Et alors ? Une conclusion s'impose : cette Commission Syndicale qui a tout remis entre les mains du Parlement, cette fraction parlementaire qui a enterré l'action directe du prolétariat sous des compromissions sans aucune garantie, portent la lourde responsabilité de ce qui arrive. Et même, qu'on les ait trompées n'est pas une excuse. Elles devaient prévoir.

Aujourd'hui, P. O. B. et Commission Syndicale nous appellent au combat. Aujourd'hui que les travailleurs ont repris les outils, on nous crie : « Debout ! », alors qu'hier on nous a fait déposer les armes en pleine bataille. Si le prolétariat, comme l'ont prétendu les dirigeants syndicaux, n'était pas prêt pour supporter jusque dans ses conséquences ultimes une grève générale, on ne pouvait s'y hasarder.

Soit, puisque les événements ne nous ont pas permis de prouver le contraire, nous ne discuterons pas plus loin. Mais à présent que l'on nous crie « debout ! », à présent que l'on admet qu'il n'est plus d'autre moyen que la lutte directe, classe contre classe, que fait-on pour préparer le prolétariat ? Nous dira-t-on encore qu'il est trop tôt ?

Point n'est besoin de beaucoup de « victoires » dans le goût de celles de septembre dernier pour faire d'un régime démocratique une dictature fasciste !

A ceux qui prêchaient la paix en pleine lutte, nous nous demandons bien s'il appartient encore de nous mener au combat. Les collaborationnistes d'hier sont-ils donc devenus révolutionnaires en trois mois ? Il est permis d'en douter !

Notre conclusion sera précise : Rien ne peut empêcher la bourgeoisie d'écraser et de réduire le prolétariat à une détresse désespérée, sinon le prolétariat lui-même. Un seul moyen existe : La grève générale jusqu'au bout, la grève générale victorieuse avec toutes les conséquences qu'elle peut entraîner !

Travailleurs ! Dans cette lutte que nous entreprenons aux côtés de la Commission Syndicale et même du P. O. B., puisque c'est tout un, ne cessons de lancer ce mot d'ordre, ne cessons de mettre tout en œuvre pour nous préparer à les réaliser.

Organisons-nous dans nos syndicats pour la lutte décisive.

Mesurons nos forces dans un avertissement suprême à la réaction.

Avant la bataille, préparons une grève de démonstration :

Une grève générale de 24 heures !

(Le Réveil Syndicaliste).



LA SEULE ISSUE

Par Peyem.

Très étroitement et à rythme accéléré, la réaction s'organise. Si les grèves de juillet furent un précieux enseignement pour la classe ouvrière, la bourgeoisie aussi sut en tirer profit. Son système de répression adapté à des époques moins troubles présentait des défauts. D'urgence elle y a paré. Trois groupes mobiles de gendarmerie, récemment créés ; dressage de chiens policiers pour disperser les foules ; motorisation de la police ; les précautions sont prises.

Reste l'entraînement. Grandes manœuvres, répétitions générales. Les prétextes ne manquent pas. Le dernier en date fut la « Marche de la faim », organisée sous l'égide du Parti Communiste. Le gouvernement avait annoncé son intention de réduire dans de fortes proportions les indemnités de chômage. L'opposition parlementaire, et même une partie de la majorité — celle qui s'intitule démo-chrétienne — avaient protesté. Mais si les démo-chrétiens, finalement, votèrent la confiance, les socialistes et les communistes avaient annoncé qu'ils appelleraient les ouvriers à la lutte. Les premiers n'en firent rien. Leur journal avait trouvé une autre raison de s'émouvoir : les salaires vraiment dérisoires des gendarmes. Pour ceux qui ne le croiraient pas, citons ici sans commentaires un passage suggestif de la campagne du *Peuple* (numéro du 15 mars 1933) : « Les gendarmes socialistes (*sic*) se plaignent de ce qu'ils ne touchent pas l'indemnité prévue pour les déplacements de plus de huit heures *en service répressif* ». (C'est nous qui soulignons). Restés seuls, ou peu s'en faut, les

communistes ne pouvaient guère que démontrer leur faiblesse. C'est ce qu'ils firent. Préparée de longue main, leur manifestation ne réunit que peu de participants. Annoncée bien à l'avance, elle fut interdite sur tout le territoire. Durant vingt-quatre heures l'état de siège fut réalisé. Tous les points stratégiques occupés, toutes les voies de communication contrôlées. La police qui était là pour s'entraîner, s'entraîna. Faute de manifestants, elle arrêta les promeneurs les plus paisibles, refoula vers leur village les voyageurs les moins suspects, frappa d'interdit les cafés les moins subversifs. Ainsi le gouvernement qui n'ignore pas que la question sociale est une question de force, a mesuré sa force et la faiblesse de ses adversaires.

Il sait que les mesures fiscales et leurs répercussions sur les salaires ne rencontreront pas d'opposition sérieuse. Il sait que le P. O. B., féru de légalité, en appellera aux juges, aux codes, à la constitution, prêchera le calme, ce qui, en l'occurrence, signifie soumission. Il sait que cette attitude du P. O. B. est dictée par des raisons économiques impérieuses inhérentes à ce parti et qu'aucune opposition, aussi de gauche soit-elle, n'y pourra rien, sinon, si elle se montre intransigente, provoquer une scission de plus. Il sait que le Parti Communiste, qui est sans influence, à qui Hitler n'a rien appris, qui reste ligoté à la politique particulière du gouvernement russe, continuera ses manœuvres tapageuses propres à corser le « communiqué », mais incapables de promouvoir et de coordonner l'action des masses. Il sait quelle poussière de bonnes volontés constituent les diverses oppositions. Il sait aussi combien et comment les organisations syndicales sont à la merci

d'une bureaucratie pusillanime et tatillonne. Sachant cela, il n'hésite plus et accumule les mesures réactionnaires. Le patronat de son côté ne reste pas en arrière.

Comment réagir ? Il faut convenir que si la puissance économique de la bourgeoisie est sérieusement compromise, sa puissance politique n'est en rien affectée. Aux moyens de coercition dont elle dispose, seule l'action coordonnée de très larges masses peut faire échec. Dès lors on peut estimer vains les efforts de redressement politique auxquels d'aucuns s'évertuent, tant au P. O. B. qu'au P. C. Non seulement le temps fait défaut pour aboutir en cette tâche, mais il n'est plus de parti qui puisse encore prétendre à réaliser en son sein l'unité indispensable.

Restent les organisations syndicales. De deux parts leur action est entravée. Par leur obédience au parti politique et leur organisation bureaucratique. Avant toute possibilité de lutte efficace, il faudra combattre pour leur indépendance organique et la démocratie dans les assemblées.

Il faudra surtout, et cela sans retard, préparer avec soin la grève générale, seule issue à la situation. Cette tactique, aujourd'hui, est préconisée par toutes les formations d'extrême-gauche et ne rencontre plus d'opposition que de la part des dirigeants syndicaux et politiques. Pour légitimer leur attitude, ces dirigeants invoquent la crise, le chômage, le ralentissement des affaires. La grève existe en fait, disent-ils. Mauvais

arguments pour une mauvaise cause. Aussi ralentie que soit la production industrielle, elle n'est pas paralysée. Mais elle se trouve à ce point critique où tout imprévu peut être mortel. S'il est vrai qu'en raison des stocks existants une grève corporative est vouée à l'échec, une grève générale paralysant non seulement la production, mais encore les transports, peut mettre en peu de temps le régime en péril. A condition d'intéresser à la fois chômeurs et non chômeurs, c'est-à-dire d'être déclenchée avant que la bourgeoisie soit parvenue à les dresser les uns contre les autres ainsi qu'elle s'y emploie. A condition aussi d'entraîner dans la lutte un prolétariat que les passions politiques ne divisent pas en d'épuisantes querelles. (Ce qui écarte la possibilité d'une grève de désespoir conduite à la victoire par l'intervention de tel ou tel groupement politique).

A l'heure où l'unité ouvrière est une nécessité vitale les mots d'ordre révolutionnaires sont plus que jamais :

1. Indépendance syndicale vis-à-vis des partis politiques,
2. Action de lutte de classe,
3. Démocratie ouvrière.

Et à l'heure où les mots doivent céder le pas à l'action, il n'est plus d'autre solution que la grève générale révolutionnaire poursuivie jusqu'à ses ultimes conséquences.

Sinor : Hitler...

